

SPORT ET CULTURE



VIVRE ENSEMBLE ET CITOYENNETÉ



SANTÉ ET MÉDIAS



isere.fr



DÉPÔT DES DEMANDES AVANT LE 18 AVRIL 2025

DÉCOUVERTE DES MÉTIERS



ÉDITORIAUX .....	4
LE DISPOSITIF.....	5
LES MODALITÉS PRATIQUES .....	6
RESSOURCES ET ANIMATIONS.....	8

## AXE 1 SPORT ET CULTURE

### DÉCOUVERTES SPORTIVES ET VALEURS OLYMPIQUES... 9

Ma découverte des sports de nature .....	10
Mon collège à la neige.....	11
Mon séjour à la montagne.....	12
Ma découverte des Jeux Olympiques .....	14
Mon savoir rouler à vélo .....	15
Animations sportives .....	16

### DÉCOUVERTES CULTURELLES ET ACTIONS DE MÉMOIRE... 17

Mon éducation artistique et culturelle.....	18
Actions de mémoire-droits de l'homme.....	24
Animations culturelles des musées départementaux.....	26

## AXE 2 VIVRE ENSEMBLE ET CITOYENNETÉ

### ÉCO-RESPONSABILITÉ..... 27

Mon collège éco-responsable.....	28
Mon restaurant scolaire éco-responsable.....	32

### VIE DÉMOCRATIQUE..... 35

Mon comportement citoyen.....	36
-------------------------------	----



## AXE 3 SANTÉ ET MÉDIAS

### ÉDUCATION ET PRÉVENTION SANTÉ..... 41

Mon collège en santé.....	42
---------------------------	----

### APPROPRIATION DU NUMÉRIQUE..... 44

Mes pratiques numériques .....	45
--------------------------------	----

## AXE 4 DÉCOUVERTE DES MÉTIERS ET DE L'ÉCONOMIE LOCALE

### DÉCOUVERTE DE LA DIVERSITÉ DES MÉTIERS ..... 47

Ma connaissance des métiers .....	48
Sciences, techniques et innovations .....	49

### CONNAISSANCE DES ACTEURS DE MON TERRITOIRE ..... 51

Mon territoire : de la forêt à la découverte de la filière.....	52
économique « bois »	
Ma lecture du territoire à travers son architecture .....	54

### RÉSERVATION D'OUTILS ÉDUCATIFS ET D'EXPOSITIONS... 55

### RAPPEL DES RÈGLES SUR LES SÉJOURS..... 56

### CONTACTS MAISONS DU DÉPARTEMENT..... 58



© M. Karabagli  
**JEAN-PIERRE BARBIER**  
Président  
du Département  
de l'Isère

**D**epuis dix ans, le soutien du Département aux collèges est constant.

Ainsi, nous avons augmenté la dotation annuelle de fonctionnement versée à vos établissements de 19 %, comparé à 2024.

Nous avons maintenu le tarif unique de 2 €, pour tous les collégiens isérois, et nous avons augmenté la part des aliments locaux et bios, avec l'objectif du 100 % en ligne de mire.

Nous soutenons aussi l'inscription des collégiens à des activités sportives et culturelles, grâce à la carte Tattoo.

Nous poursuivons également la rénovation des établissements, afin d'adapter les bâtiments au changement climatique et de moderniser les environnements de travail.

Nous multiplions les cours Oasis, qui permettent de repenser les aménagements extérieurs des collèges, dans une démarche participative, dans le but de favoriser les îlots de fraîcheur et de créer des cours de récréations végétalisées.



© Département Isère, A. Breyse  
**MARTINE KOHLY**  
Vice-présidente,  
chargée  
de l'enfance,  
de la famille,  
de la jeunesse  
et des sports

**R**endre les collégiens, nos citoyens de demain, acteurs de leur quotidien, c'est la volonté du Département avec le dispositif Isère collégiens.

Chaque année, ce sont plus de 700 projets pédagogiques de qualité et interdisciplinaires, construits avec les acteurs du territoire isérois, que le Département soutient et finance pour un budget de près de 2 millions d'euros. Cela passe par un financement direct d'actions mais aussi par la mise à disposition gratuite de nombreuses ressources grâce aux partenariats du Département en matière de gestion de la forêt, d'artisanat, de sport et handicap...

Sport, culture, biodiversité, vie démocratique, santé, numérique, découverte

Enfin, et c'est l'objet de ce guide, nous continuons à apporter notre soutien à vos projets pédagogiques, grâce au dispositif Isère Collégiens, qui nous permet de soutenir la formation des citoyens de demain.

Vous pouvez donc continuer à compter sur le Département, par mon intermédiaire ou par celui des vice-présidentes Cathy Simon et Martine Kohly.

Le dialogue entre les équipes des collèges, l'Éducation nationale et le Département a toujours été franc et direct, ce qui nous a permis de bâtir des relations de confiance.

J'entends que cette dynamique collaborative, fondée sur le respect mutuel et la volonté d'agir dans l'intérêt des élèves, se poursuive dans les années à venir.

Nous pourrions ainsi, tous ensemble, continuer à donner le meilleur à nos collégiens.

des métiers, autant de thématiques qui trouvent écho auprès des élèves et qui permettent au Département de l'Isère et à l'Éducation nationale de proposer conjointement un programme éducatif propre à chaque collège, s'inscrivant en complément des apprentissages scolaires.

Pour cette nouvelle édition d'Isère Collégiens 2025-2026, une attention particulière sera portée sur la thématique santé, en lien avec le parcours éducatif de santé de l'Éducation nationale qui prépare les élèves à prendre soin d'eux-mêmes et des autres et à devenir des citoyens responsables en matière de santé individuelle et collective.



**Isère Collégiens est un dispositif financé par le Département de l'Isère, visant à soutenir des projets éducatifs de qualité, en complément des apprentissages scolaires des collégiens isérois, avec comme objectif le développement de la conscience citoyenne des 11-15 ans.**

## L'AIDE DU DÉPARTEMENT

- Le financement de 1 à 7 projets par collège public isérois et par année scolaire.
- L'accès à de nombreuses ressources (animations, expositions, interventions de partenaires) mises à disposition gratuitement.

## LES MODALITÉS PRATIQUES

Dépôt des projets sur l'application PI2Cv3 (<https://colleges.cg38.fr>) :

**1/ S'identifier sur le réseau du Département de l'Isère**  
(identifiant de type : 038...X\_UT11 - Mot de passe de type : 99col..99U1)

### 2/ Sélectionner l'application pour :

- saisir vos objectifs pédagogiques,
- faire vos demandes de financements via les formulaires « Action »,
- faire vos demandes de partenariats spécifiques via un tableau « Ressources ».

Saisie par les enseignants, les infirmiers scolaires..., validation par le principal.

En cas de problème d'accès (perte de vos identifiants...) : nous contacter par mail : [iserecollégiens@isere.fr](mailto:iserecollégiens@isere.fr)

## INSTRUCTION DES DOSSIERS

### 1/ PARTICIPATION DES ÉLÈVES

Une attention particulière sera portée sur le degré de participation de l'élève au projet et sur les modalités de restitution(s) ou de production(s) prévues.

#### Comment est mesuré le niveau de participation des élèves ?

Il existe plusieurs niveaux de participation :

1. *Des connaissances dispensées dans le cadre des enseignements*
2. *Des rencontres avec des intervenants professionnels ou des partenaires départementaux*
3. *Des engagements dans des projets éducatifs*

**JE DÉCOUVRE :** éveiller la curiosité et susciter l'envie de comprendre.  
→ Projet découverte d'un univers à la journée ou le temps d'un cycle.  
• Niveau de participation = **information, consultation.**

**J'EXPÉRIMENTE :** comprendre en pratiquant, développer ses connaissances et son ouverture d'esprit.  
→ Projet s'inscrivant dans une logique de partenariat ou en séjour avec un degré plus élevé de participation des collégiens.  
• Niveau de participation moyen = **concertation**

**JE M'IMPLIQUE :** être à l'initiative, entreprendre, s'impliquer dans une démarche collective et valoriser ses engagements.  
→ Projet long terme.  
• Niveau de participation fort = **coréalisation**

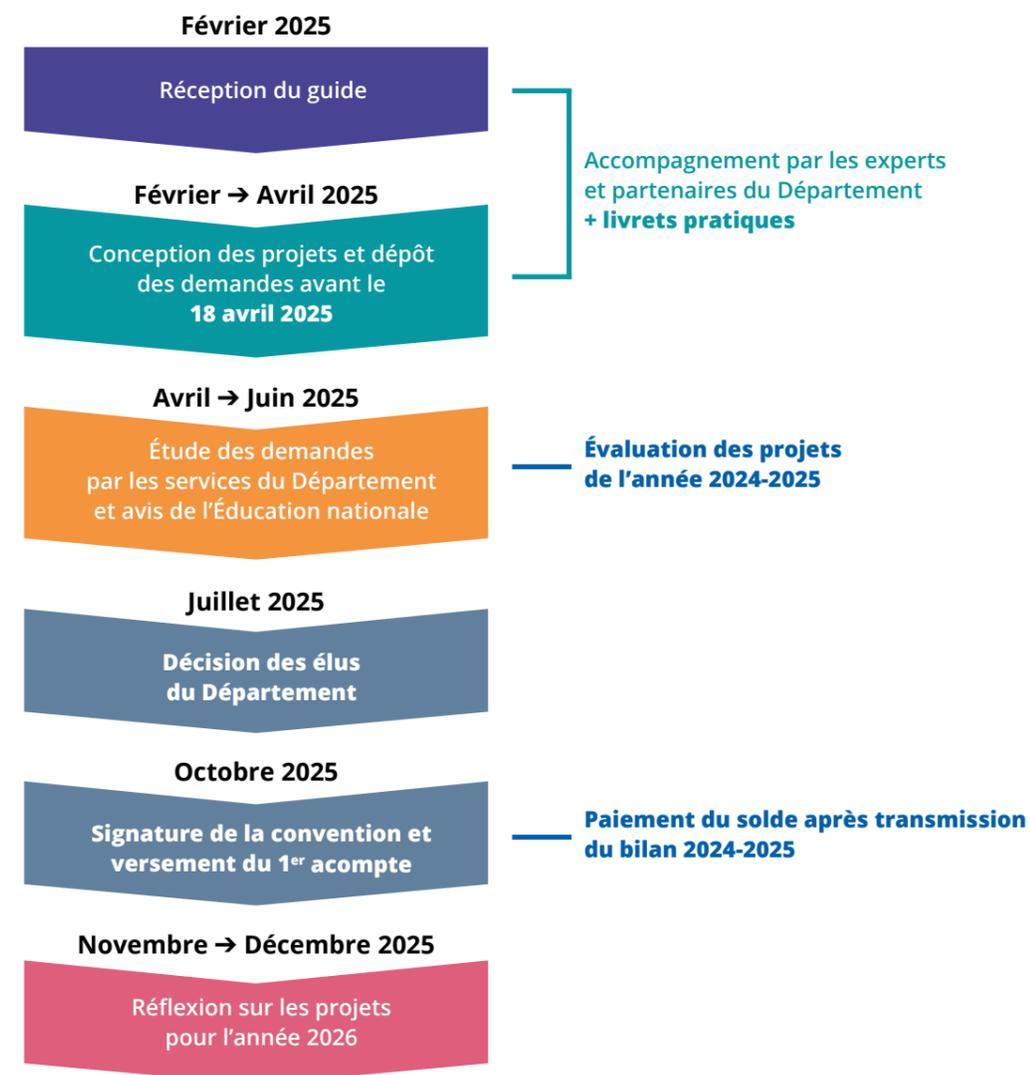
### 2/ LA PERTINENCE ET LA QUALITÉ

Évaluation des demandes au regard de leur cohérence entre les objectifs pédagogiques d'établissement, les attendus des projets, les critères définis ci-après et la notion de citoyenneté (engagement, droits et devoirs).

### 3/ L'IMPLICATION TERRITORIALE

Évaluation de la présence de partenariats avec des acteurs locaux reconnus.

## LE CALENDRIER



### CONTACTS

Service jeunesse et sport - Direction de l'éducation, de la jeunesse et du sport

**Fabienne Chèze-Ceroni**  
Pilotage du dispositif  
[iserecollegiens@isere.fr](mailto:iserecollegiens@isere.fr)  
04 57 38 77 64

**Chrystelle Masciave**  
suivi financier  
[chrystelle.masciave@isere.fr](mailto:chrystelle.masciave@isere.fr)  
04 57 38 77 48

Il est obligatoire d'inscrire vos demandes sur le formulaire « Ressources » de l'application PI2Cv3, avec les coordonnées d'un référent (courriel et/ou téléphone).

Libellé de la ressource	Catégorie Ressource
Connaissance et respect des milieux naturels (bonnes pratiques en milieu naturel)	Animation départementale
Je découvre l'Hôtel du Département	Animation départementale
Programme « Sport santé » (activités physiques, réalité virtuelle, atelier sommeil, jeu de l'oie)	Animation départementale
Rencontre avec des sportifs olympiques / de haut-niveau	Animation départementale
Visite de l'exposition « Le Rêve blanc » (sans financement)	Animation départementale
Accompagnement et encadrement des élèves en situation de handicap	Partenariat du Département
ANENA - sensibilisation risque avalanches	Partenariat du Département
Intervention de l'association « Les défis d'Armand »	Partenariat du Département
Intervention « Talents de demain » de la Chambre des métiers (CMA)	Partenariat du Département
Je comprends les enjeux d'une vie bas carbone	Partenariat du Département
Je comprends mes droits grâce aux Jeunes ambassadeurs des droits de l'enfant (JADE)	Partenariat du Département
Je fais du compost - module 1	Partenariat du Département
Je fais du compost - module 2	Partenariat du Département
Je maîtrise les consommations d'énergie dans mon collège	Partenariat du Département
Je m'approprie l'architecture avec le CAUE (mission partenariale)	Partenariat du Département
J'invente demain avec le CEA de Grenoble (sans financement)	Partenariat du Département
Sensibilisation à la méthanisation avec GRDF	Partenariat du Département
Mise à disposition de matériel de sport adapté (joëlette, calèche...)	Partenariat du Département
Rencontre avec des structures sportives de haut niveau - hockey	Partenariat du Département
Rencontre avec des structures sportives de haut niveau - rugby	Partenariat du Département
Sensibilisation au handicap avec le Meylan Grenoble Handibasket	Partenariat du Département
Embauche-moi si tu peux ! (jeu de plateau)	Publication
Escalade « Le rappel de la falaise » (exposition)	Publication
Film Génération Jeux, Grenoble 1968-2018	Publication
Les 150 métiers du Département (exposition)	Publication
Tous les métiers sont mixtes (exposition)	Publication

## AXE 1 DÉCOUVERTES SPORTIVES ET VALEURS OLYMPIQUES



Le sport transmet des valeurs de respect, d'entraide et de solidarité, contribuant à la construction citoyenne des 11-15 ans. La géographie iséroise, terre olympique, offre un contexte favorable à la pratique d'activités sportives de pleine nature et de montagne, en toutes saisons. Au travers des rencontres variées, les collégiens découvriront un patrimoine naturel, économique et historique riche.

- MA DÉCOUVERTE  
DES SPORTS DE NATURE.....** 10
- MON COLLÈGE À LA NEIGE ....** 11
  - Activité ❶ :** je pratique un sport de neige..... 11
  - Activité ❷ :** j'ose le nordic..... 11
- Mon séjour à la montagne ...** 12
  - Activité ❸ :** je séjourne en montagne cet hiver ..... 12
  - Ma découverte du milieu montagnard..... 13
- MA DÉCOUVERTE  
DES JEUX OLYMPIQUES.....** 14
- MON SAVOIR  
ROULER À VÉLO.....** 15
- ANIMATIONS SPORTIVES.....** 16



# MA DÉCOUVERTE DES SPORTS DE NATURE

## ÉLÈVES CONCERNÉS

6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>

Contact :  
iserecollegiens@isere.fr



## ATTENDUS

Cette action correspond à 1 journée de découverte d'une activité sportive de nature : VTT, randonnée pédestre, course d'orientation, escalade, via ferrata, canoë-kayak ou voile.

Votre projet peut concerner un groupe d'élèves ou l'ensemble des élèves d'un niveau unique.

L'encadrement des activités sportives de nature doit être effectué par les professeurs d'EPS ou par des professionnels diplômés.

## PARTICIPATION FINANCIÈRE

### DÉPENSES ÉLIGIBLES :

transport entre le collège et le site de pratique sportive, encadrement des activités sportives.

### DÉPENSES NON ÉLIGIBLES :

autres activités sportives de nature (parc accrobranche...), navettes de transport au cours de la journée.

## ACCOMPAGNEMENTS

- **Projet et budget à construire et à organiser à l'appui des informations détaillées du livret pratique ;**

- Partenariat avec le Comité départemental de course d'orientation : mise à disposition gratuite de cartes scolaires de course d'orientation (fichier jpeg ou PDF). Listes des cartes et parcours permanents disponibles sur [www.cdco38.fr](http://www.cdco38.fr). Demande de carte à formuler par le chef d'établissement à : [contact@cdco38.fr](mailto:contact@cdco38.fr) avec mise à disposition uniquement sur signature de la charte de bonnes pratiques.



- Partenariat avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre : mise à disposition de la charte du randonneur (fichier pdf) : <https://www.ffrandonnee.fr/randonner/secure/la-charte-du-randonneur-de-la-ffrandonnee>

- Accompagnement spécifique possible par le Comité Départemental Handisport pour les jeunes en situation de handicap moteur et sensoriel (cf. livret ressource actions sport).



© S. Bouthors

# MON COLLÈGE À LA NEIGE

## ÉLÈVES CONCERNÉS

6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>

Contact :  
iserecollegiens@isere.fr



## Activité ① JE PRATIQUE UN SPORT DE NEIGE

Cette activité correspond à 2 journées de découverte du ski alpin, du ski nordique ou de randonnée à raquettes.

## Activité ② J'OSE LE NORDIC

Cette activité correspond à 1 journée de découverte du biathlon.

## ATTENDUS POUR LES ACTIVITÉS ① ET ②

Votre projet :

- **Ne doit pas prévoir d'hébergement ;**

- Doit être mené sur une des stations iséroises les plus proches du collège pour limiter le transport ;  
- Doit être planifié avec les prestataires, hors vacances scolaires toutes zones confondues.

L'encadrement des activités sportives doit être effectué par les professeurs d'EPS ou par des professionnels diplômés.

## PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR LES ACTIVITÉS ① ET ②

### DÉPENSES ÉLIGIBLES :

transport, location de matériel, accès au domaine skiable (alpin) et encadrement des activités sportives sur la base des tarifs négociés indiqués dans le livret pratique.

### DÉPENSES NON ÉLIGIBLES :

- Navettes de transport entre la station et le site de pratique sportive au cours de la journée ;  
- Biathlon pour l'activité ① ;  
- Financement 4 années consécutives maximum (sous réserve d'éligibilité de la demande).

## ACCOMPAGNEMENTS POUR LES ACTIVITÉS ① ET ②

- **Projet et budget à construire et à organiser à l'appui des informations détaillées du livret pratique ;**

- Exposition « Le rêve blanc. Les sports d'hiver dans les Alpes » proposée par le Musée dauphinois à Grenoble ;  
- Accompagnement spécifique possible par le Comité Départemental Handisport pour les jeunes en situation de handicap moteur et sensoriel (cf. livret ressources actions sport).



© J.S. Faure

## MON SÉJOUR À LA MONTAGNE

### ÉLÈVES CONCERNÉS

6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>

Contact :  
iserecollegiens@isere.fr



Activité ③

### JE SÉJOURNE EN MONTAGNE CET HIVER

Seuls les collèges les plus excentrés des massifs montagneux sont éligibles à cette activité (plus d'1 h 30 de route) : liste des établissements détaillée dans le livret pratique.

Cette activité correspond à un séjour de 2,5 journées et 2 nuitées, pour la découverte du ski alpin, du ski nordique ou de la randonnée à raquettes.

### ATTENDUS

Votre projet :

- Doit présenter un contenu interdisciplinaire de qualité autour de la découverte du patrimoine naturel, économique et historique de la montagne et par la rencontre des acteurs du territoire ;
  - Doit être mené sur une des stations iséroises les plus proches du collège pour limiter le transport ;
  - Doit être planifié prioritairement avec le prestataire d'hébergement, hors vacances scolaires toutes zones confondues.
- Attention : pour permettre le remplissage d'une semaine complète d'hébergement, 2 séjours doivent être organisés par semaine (du lundi matin au mercredi midi et du mercredi midi au vendredi après-midi) avec obligation de répartir équitablement les effectifs sur la première et la seconde partie de la semaine.

**L'encadrement des activités sportives doit être effectué par les professeurs d'EPS ou par des professionnels diplômés.**

Afin d'anticiper des conditions météorologiques défavorables à la pratique, un planning multi-activités de substitution devra être travaillé en amont du séjour avec le centre d'hébergement.

### PARTICIPATION FINANCIÈRE

#### DÉPENSES ÉLIGIBLES :

transport entre le collège et le centre d'hébergement, pension complète, location de matériel, accès au domaine skiable (alpin), encadrement des activités sportives et animations éducatives, sur la base des tarifs négociés indiqués dans le livret pratique.

#### DÉPENSES NON ÉLIGIBLES :

- Activité biathlon, navettes de transport entre le centre d'hébergement et le site de pratique sportive au cours du séjour ;
- En cas de budget élevé, prévoir une participation des familles dans la limite de 30€/élève ;
- Le Fonds départemental des collégiens (FDC) peut être mobilisé pour les familles ayant un quotient Caf inférieur à 800 € ;
- Financement 4 années consécutives maximum (sous réserve d'éligibilité de la demande).

**!** Demande non cumulable avec les actions : « Ma découverte du milieu montagnard », « Je pars en chemin sur les ENS » et « Je m'intègre dans mon collège » (séjour d'intégration) : cf p56.

### ACCOMPAGNEMENTS

**- Projet et budget à construire et à organiser à l'appui des informations détaillées du livret pratique ;**

- Exposition « Le rêve blanc. Les sports d'hiver dans les Alpes » proposée par le Musée dauphinois à Grenoble ;
- Accompagnement spécifique possible par le Comité Départemental Handisport pour les jeunes en situation de handicap moteur et sensoriel (cf. livret ressource actions sport) ;
- Isère Drôme destination junior peut aider au montage de votre projet en lien avec les centres d'hébergement listés dans le livret pratique.



### MA DÉCOUVERTE DU MILIEU MONTAGNARD

#### ATTENDUS

Cette action correspond à un séjour de 2,5 journées et 2 nuitées, pour la découverte de sports de nature : randonnée pédestre, course d'orientation, escalade ou via ferrata.

Votre projet doit présenter un contenu interdisciplinaire de qualité autour de la découverte du patrimoine naturel, économique et historique de la montagne et par la rencontre des acteurs du territoire. Votre projet peut concerner un groupe d'élèves ou l'ensemble des élèves d'un niveau unique.

Votre projet :

- Doit être mené sur un des sites isérois les plus proches du collège afin de limiter le transport ;
- Doit être planifié prioritairement avec le prestataire d'hébergement, hors vacances scolaires, toutes zones confondues, en septembre, octobre, avril, mai ou juin.

Pour permettre le remplissage d'une semaine complète d'hébergement, 2 séjours doivent être organisés par semaine (du lundi matin au mercredi midi et du mercredi midi au vendredi après-midi) avec obligation de répartir équitablement les effectifs sur la première et la seconde partie de la semaine.

**L'encadrement des activités sportives doit être effectué par les professeurs d'EPS ou par des professionnels diplômés.**

### PARTICIPATION FINANCIÈRE

#### DÉPENSES ÉLIGIBLES :

transport entre le collège et le centre d'hébergement, pension complète, location de matériel et encadrement des activités sportives et animations éducatives, sur la base des tarifs négociés indiqués dans le livret pratique.

#### DÉPENSES NON ÉLIGIBLES :

- Autres activités sportives de nature (parc accrobranche...), transport entre le centre d'hébergement et le site de pratique sportive au cours du séjour ;
- En cas de budget élevé, prévoir une participation des familles dans la limite de 30€/élève ;
- Le Fonds départemental des collégiens (FDC) peut être mobilisé pour les familles ayant un quotient Caf inférieur à 800 € ;
- Financement 4 années consécutives maximum (sous réserve d'éligibilité de la demande).

**!** Demande non cumulable avec les actions : « Mon collège à la neige - Activité ③ : je séjourne en montagne cet hiver », « Je pars en chemin sur les ENS » et « Je m'intègre dans mon collège » (séjour d'intégration) : cf p56.

### ACCOMPAGNEMENTS

**- Projet et budget à construire et à organiser à l'appui des informations détaillées du livret pratique ;**

- Isère Drôme destination Junior peut aider au montage de votre projet avec les centres d'hébergements du réseau listés dans le livret pratique ;
- Le Comité départemental de la Fédération des clubs alpins et de montagne (FFCAM) peut aider au montage du projet avec les refuges du réseau CAF ;
- Accompagnement spécifique possible par le Comité Départemental Handisport pour les jeunes en situation de handicap moteur et sensoriel (cf. livret ressource actions sport).



© AdobeStock

# MA DÉCOUVERTE DES JEUX OLYMPIQUES

## ÉLÈVES CONCERNÉS

6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>

Contact :  
iserecollegiens@isere.fr



## ATTENDUS

Votre projet, interdisciplinaire, doit valoriser un ou plusieurs axes suivants :

- Organisation ou participation active des élèves à un événement sportif inter-établissements ou dans le collège : journée du sport scolaire, Semaine Olympique et Paralympique, Journée olympique, organisation d'une olympiade culturelle et sportive interclasses ou inter-établissements dans le collège ;

- Visites patrimoniales ou sportives : visite du Musée de l'olympisme de Lausanne, visite du patrimoine olympique isérois, rencontre sportive ;
- Rencontres avec des représentants du sport haut niveau isérois : athlètes de haut niveau, ambassadeurs du sport en Isère, médaillés olympiques et paralympiques, juges et arbitres.

## PARTICIPATION FINANCIÈRE

### DÉPENSES ÉLIGIBLES :

transport entre le collège et le site du projet.

### DÉPENSES NON ÉLIGIBLES :

achats de matériels, hébergement.

## ACCOMPAGNEMENTS

- **Projet et budget à construire et à organiser à l'appui des informations détaillées du livret pratique ;**

- Expositions du Musée olympique de Lausanne, du Comité départemental olympique et sportif de l'Isère (CDOSI) et du COLJOG ;

- Mise à disposition par le Musée dauphinois du film « Génération Jeux, Grenoble 1968-2018 » co-produit par le COLJOG et réalisé par Michel Szempruch (Le Fil Rouge) autour de documents d'archives et de témoignages des acteurs des JO de 1968, sportifs, bénévoles et journalistes (DVD ou fichier numérique) ;

- Mise à disposition par le Département de matériels de sport partagé pour organiser des séances sportives impliquant l'ensemble des élèves, qu'ils soient valides ou en situation de handicap (boccia, sarbacanes, baskin, ballons sonores, lunettes déformantes, casques coupe son) ;

- Mise en relation par le Département, avec des sportifs isérois de haut-niveau. Il est obligatoire d'inscrire la demande sur le formulaire « Ressources » de l'application PI2Cv3 avec les coordonnées d'un référent (courriel et/ou téléphone).



# MON SAVOIR ROULER À VÉLO

## ÉLÈVES CONCERNÉS

6<sup>ème</sup>

Contact :  
iserecollegiens@isere.fr



## RESSOURCE POUVANT ÊTRE DEMANDÉE EN PLUS DES 7 PROJETS MAXIMUM.

## ATTENDUS

Votre projet doit concerner l'ensemble des élèves de niveau 6<sup>e</sup> et doit leur permettre d'acquérir des compétences ciblées dans un ou plusieurs des domaines du socle sur le cycle 3.

Votre projet doit présenter un contenu interdisciplinaire de qualité autour des thématiques suivantes :

- **Sécurité** : partage de la route avec les autres usagers, port du casque ;
- **Autonomie** : entretien et réparation du vélo ;
- **Inclusion** : impliquer les élèves en situation de handicap autour d'une activité commune ;
- **Développement durable** : encourager les déplacements doux ;
- **Sport santé** : sensibiliser aux bienfaits d'une activité physique régulière sur la santé.

Dans le cadre du programme interministériel du « Savoir rouler à vélo », le professeur d'EPS qui encadre l'activité renseigne ses interventions sur le site <https://savoirroutelavelo.fr/intervenant/> et fournit aux élèves une attestation de réussite.

Les professeurs d'EPS participant au projet pourront s'inscrire au stage « Savoir rouler à vélo » prévu dans le cadre du plan de formation 1<sup>er</sup>/2<sup>nd</sup> degrés. Des temps de pratique pourront être organisés en lien avec des élèves de CM1-CM2 d'une école du secteur pour proposer une continuité du programme sur le cycle 3 (pas de matériels supplémentaires fournis).

## PARTICIPATION FINANCIÈRE

### DÉPENSES ÉLIGIBLES :

financement par le Département directement auprès du prestataire, pas de subvention versée au collège.

### DÉPENSES NON ÉLIGIBLES :

encadrement sportif, coût de réparation des vélos personnels des élèves, achat de vélos.

## ACCOMPAGNEMENTS

- **Projet et budget à construire et à organiser à l'appui des informations détaillées du livret pratique ;**

- Le Département met à disposition les matériels nécessaires à la réalisation du projet, soit, par collège : 30 vélos, 30 casques, 1 kit de réparation, des matériels (coupelles, cônes, cerceaux, chaîne, feux tricolores, panneaux routiers, etc.), des antivols et des râteliers à vélos si nécessaire. Les matériels sont livrés et récupérés auprès du collège par le prestataire. Le collège signe un contrat de location avec le prestataire : il est responsable des matériels sur toute la période de la location ;

- Accompagnement spécifique possible par le Comité Départemental Handisport pour les jeunes en situation de handicap moteur et sensoriel (cf. livret ressource actions sport).



© Naturavelo

# ANIMATIONS SPORTIVES

Le Département de l'Isère met gratuitement à votre disposition un large choix d'animations sportives pour donner le goût du sport, transmettre les valeurs sportives et mener des projets inclusifs.

Tous les détails de ces propositions sont dans le livret pratique « Ressources sportives du programme éducatif des jeunes Isérois ».

Vos demandes doivent être inscrites sur le formulaire « Ressources » de l'application PI2Cv3, avec les coordonnées d'un référent (courriel et/ou téléphone) et le nombre de classes concernées. Elles peuvent être sollicitées indépendamment de toutes demandes de financement.

## SPORT SANTÉ

Animations et outils « sport santé » : Sommeil, FR/ APS, jeu de l'oie.



## SPORT ET HANDICAP

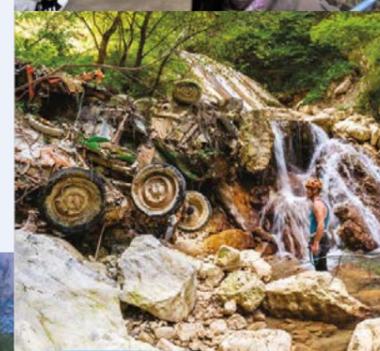
Mise en contact avec des partenaires pour des actions inclusives (calèches, VTT-fauteuil, joëlettes...); Mise à disposition de matériels de sport partagé ;



Accompagnement et encadrement des élèves en situation de handicap ; Intervention de l'association les Défis d'Armand ([www.lesdefisdarmand.fr](http://www.lesdefisdarmand.fr)).

## SPORT ET ENVIRONNEMENT

Éducation à l'environnement sur le thème du dérangement hivernal ; Pollution de l'eau.



# AXE 1 DÉCOUVERTES CULTURELLES ET ACTIONS DE MÉMOIRE

La politique culturelle du Département a pour objectif l'accès à la culture et à la pratique artistique pour tous et sur tout le territoire isérois. L'ambition est d'offrir aux collégiens la possibilité de découvrir toutes les facettes des arts et de la culture, en favorisant la rencontre avec les œuvres, les lieux culturels, en particulier ceux de leur territoire et les artistes.



## MON ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE..... 18

Projet de découverte d'un univers culturel ou patrimonial ..... 19

Projet co-construit avec un ou plusieurs partenaires culturels....20

Résidence d'artistes, de réalisateurs ou d'auteurs en collège..... 22

## ACTION DE MÉMOIRE - DROITS DE L'HOMME ..... 24

Activité ① : je comprends les enjeux mémoriels de mon territoire ..... 24

Activité ② : je découvre les enjeux mémoriels ici et ailleurs ..... 25

## VISITES GUIDÉES ET ATELIERS GRATUITS ..... 26



© Département Isère, A. Breysse

# MON ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

## ÉLÈVES CONCERNÉS

6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>

### CONTACT :

[camille.simon@isere.fr](mailto:camille.simon@isere.fr)  
et les Chargé(e)s de développement  
culturel de votre territoire (p. 23)



## ATTENDUS GÉNÉRAUX

Votre démarche doit permettre à l'élève d'expérimenter des pratiques artistiques ou culturelles et de le sensibiliser à son environnement culturel et patrimonial proche. Elle doit s'appuyer sur les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle, à savoir :

- « **je rencontre** » une œuvre, un artiste, un professionnel de la culture ou « je fréquente » un lieu culturel ou patrimonial ;
- « **je pratique / j'expérimente** » un domaine artistique ou culturel ;
- « **je comprends** » pour mieux ressentir et pour développer mon esprit critique.

Le Département propose **3 niveaux de financement** selon la structuration de votre démarche :

- Projet de découverte d'un univers culturel ou patrimonial ;
- Projet co-construit avec un ou plusieurs partenaires culturels ;
- Résidence d'artistes, de réalisateurs ou d'auteurs en collège.

Pour chacun de ces niveaux, votre projet doit répondre aux attendus généraux et spécifiques détaillés ci-après.

Votre projet peut concerner un ou plusieurs domaines artistiques ou culturels.

**Dans l'application PI2Cv3, pour préciser la dominante de votre projet, il faut choisir une activité parmi six. Voici la correspondance entre les domaines artistiques et culturels et les six activités du guide :**

- Arts de la rue, cirque, danse, marionnettes, musique, opéra, théâtre : **je m'initie aux arts vivants**
- Arts plastiques, audiovisuel, cinéma, photographie : **je découvre les arts visuels**
- Bande dessinée, conte, lecture, littérature écrite et orale, livre, slam : **je joue avec les mots**
- Archéologie, histoire, musées, patrimoine : **je comprends l'Histoire à travers musées et sites patrimoniaux**
- Architecture : **je m'approprie l'architecture et l'urbanisme de mon territoire**
- Arts et sciences, culture et environnement, sciences et techniques : **j'ose la culture scientifique**

**Votre projet doit faire intervenir un ou plusieurs professionnels de la culture**, de préférence en proximité : une compagnie, un artiste, un auteur, un réalisateur, un architecte...

Votre projet contribue au développement de l'esprit critique de

l'élève et valorise ses compétences artistiques et culturelles.

Votre projet implique plusieurs enseignants et peut être pluridisciplinaire. Il doit avoir une cohérence d'ensemble, une thématique commune - **une demande Isère collégiens ne peut pas concerner plusieurs projets.**

Il s'inscrit dans une démarche plus large tel : le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) de l'élève, le volet artistique et culturel de votre collège, le projet éducatif et culturel de territoire, une résidence d'artiste sur le territoire, le plan local ou convention territoriale d'éducation artistique et culturelle (PLEAC/CTEAC)...

Il peut être en lien avec les enjeux du numérique et de l'éducation à l'image.

### DÉPENSES NON ÉLIGIBLES :

les projets portés exclusivement pour des élèves inscrits à un atelier artistique hors temps scolaire ou en classe à horaires aménagés pour les trois niveaux de projets d'éducation artistique et culturelle (découverte, coconstruit et résidence).

# MON ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

## ÉLÈVES CONCERNÉS

6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>

### CONTACT :

[camille.simon@isere.fr](mailto:camille.simon@isere.fr)  
et les Chargé(e)s de développement  
culturel de votre territoire p. 23



## PROJET DE DÉCOUVERTE D'UN UNIVERS CULTUREL OU PATRIMONIAL

Le projet de découverte d'un univers culturel ou patrimonial s'appuie sur les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle : « je rencontre / je fréquente » ; « je pratique / j'expérimente » ; « je comprends ».

## ATTENDUS

Votre projet peut **s'inscrire uniquement** dans les domaines / activités suivants :

- Archéologie, histoire, musées, patrimoine : je comprends l'Histoire à travers musées et sites patrimoniaux ;
- Architecture : je m'approprie l'architecture et l'urbanisme de mon territoire ;
- Arts et sciences, culture et environnement, sciences et techniques : j'ose la culture scientifique.

## CONDITIONS REQUISES

Votre projet doit prévoir :

- Une visite d'un lieu culturel, patrimonial (musée, site archéologique...), architectural ou associé à la culture scientifique ;
- Un atelier, une initiation ou une médiation de **2 heures** minimum ;
- Un temps d'échanges en classe autour de l'expérience vécue.

Votre projet peut permettre de découvrir le patrimoine conservé dans les sites et les musées de l'Isère. Cependant, des sites hors département peuvent être pris en compte s'ils sont proches du collège et/ou sans équivalent en Isère.

Votre projet peut bénéficier d'une mise à disposition gratuite d'expositions par la Médiathèque départementale de l'Isère, incluant des ressources documentaires.

## DÉMARCHE

- Demande à formuler sur l'application PI2Cv3 en précisant les co-financements.

**Exemples de contenu de votre projet pour les 3 activités éligibles**

**ACTIVITÉ : JE COMPRENDS L'HISTOIRE À TRAVERS MUSÉES ET SITES PATRIMONIAUX**

« je rencontre / je fréquente » : la visite guidée d'un musée, d'un site patrimonial ou archéologique

« je pratique » : une lecture d'archives, un atelier de pratique, un jeu éducatif en lien avec la visite...

« je comprends » : un débat thématique, un article...

## PARTICIPATION FINANCIÈRE

### DÉPENSES ÉLIGIBLES :

- interventions,
  - transport,
  - billetterie,
  - petit matériel spécifique.
- Forfait indicatif jusqu'à **1000 €** environ.

### Cofinancements possibles :

- Pass Culture,
- Appel à projets Adage,
- Subventions des collectivités locales,
- Foyer socio-éducatif du collège,
- ...

## ACTIVITÉ : J'OSE LA CULTURE SCIENTIFIQUE

« je rencontre » : un spectacle arts/sciences, une exposition scientifique ou technique, un travail de recherche...

« je pratique » : un atelier arts/sciences, des expérimentations scientifiques et techniques...

« je comprends » : un dialogue avec un scientifique et/ou un artiste, un débat thématique...



# MON ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

## ÉLÈVES CONCERNÉS

6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>

### CONTACT :

**camille.simon@isere.fr**  
et les Chargé(e)s de développement  
culturel de votre territoire p. 23



## PARTICIPATION FINANCIÈRE

### DÉPENSES ÉLIGIBLES :

- interventions,
  - transport,
  - billetterie,
  - petit matériel spécifique.
- Forfait indicatif jusqu'à **2 500 €** environ  
(hors opération Collège au cinéma) ;  
Forfait de billetterie de 3 €/élève/séance  
pour l'opération Collège au cinéma.

### Cofinancements possibles :

- Pass Culture,
- Appel à projets Adage,
- Valorisation du temps de coordination  
du ou des partenaires culturels,
- Subventions des collectivités locales,
- Foyer socio-éducatif du collège,  
- ...

### DÉPENSES NON ÉLIGIBLES :

frais de participation à un prix littéraire,  
à un rallye lecture, à un club-lecture  
et achat de livres.

## PROJET CO-CONSTRUIT AVEC UN OU PLUSIEURS PARTENAIRES CULTURELS

Le projet co-construit s'inscrit dans une logique de partenariat et s'appuie sur les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle, **avec un degré de pratique et d'expérimentation plus élevé que pour le projet découverte.**

### ATTENDUS

Votre projet peut se réaliser dans l'ensemble des domaines artistiques et culturels cités précédemment.

### CONDITIONS REQUISES

- Une rencontre avec une œuvre, des artistes ou des intervenants professionnels, au collège ou dans un lieu culturel de proximité ;
- Prévoir **6 heures** de pratique minimum par élève, encadrées par un ou plusieurs artistes ou professionnels de la culture ;

Pour une demande s'appuyant sur le dispositif national « Collège au cinéma », il est nécessaire d'inscrire le collège à l'opération auprès de la DSDEN. Les enseignants s'engagent alors à :

- Assister aux séances de prévisionnage organisées au cinéma le Méliès à Grenoble ;
- Analyser les films avec les élèves (par ex : écriture de pitch ou de critiques de films) ;
- Visionner avec les élèves, dans une salle de cinéma, durant l'année, trois films issus de la sélection départementale ;
- Prévoir des temps de pratiques cinématographiques en mobilisant un professionnel de l'image (par ex : écriture de scénario, travail de l'image animée, réalisation d'affiches de film, de bandes annonces, réalisation de stop motion, time lapse...).



- Concerner **2 classes** au minimum ;
- Inclure un travail en classe en amont et en aval des interventions et des ateliers de pratique.

« je comprends » : un temps critique d'après-spectacle, l'écriture d'un article...

« je comprends » : un débat, un article, un temps d'analyse sur la rencontre.

### DÉMARCHE

- Demande à formuler sur l'application PI2Cv3 et pour attester de la co-construction du projet, transmettre une copie signée (export PDF de la demande, issu de l'application PI2Cv3), par le ou les partenaires culturels, par courriel à [camille.simon@isere.fr](mailto:camille.simon@isere.fr)

### Exemples de contenu pour construire votre projet :

#### ACTIVITÉ : JE M'INITIE AUX ARTS VIVANTS

- « je rencontre » : un spectacle professionnel dans une salle de spectacle...
- « je pratique » : des ateliers de pratique artistique en danse, théâtre, musique...

#### ACTIVITÉ : JE DÉCOUVRE LES ARTS VISUELS

- « je rencontre » : la visite d'un centre d'art, d'un studio de télévision, une projection...
- « je pratique » : un atelier de pratique artistique dans le domaine de la photographie, des arts plastiques...
- « je comprends » : un temps critique avec un artiste plasticien, un photographe...

#### ACTIVITÉ : JE JOUE AVEC LES MOTS

- « je rencontre » : un auteur, illustrateur, éditeur, bibliothécaire, libraire, imprimeur...
- « je pratique » : un atelier sur l'écriture, le conte, le théâtre, le slam, la poésie...

#### ACTIVITÉ : JE M'APPROPRIE L'ARCHITECTURE ET L'URBANISME DE MON TERRITOIRE-ENTREZ EN MATIÈRE(S)

- « je rencontre » : des lieux patrimoniaux et architecturaux, des professionnels (architectes...)
  - « je pratique » : un atelier de manipulation de matériaux, une installation grandeur nature, ...
  - « je comprends » : des repères culturels, historiques, techniques, du vocabulaire pour lire l'espace patrimonial et architectural, connaître les choix opérés dans son environnement.
- Pour plus de détails se reporter page 54.*



© Agence Witry

# MON ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

## ÉLÈVES CONCERNÉS

6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>

### CONTACT :

[camille.simon@isere.fr](mailto:camille.simon@isere.fr)  
et les Chargé(e)s de développement  
culturel de votre territoire p. 23



## PARTICIPATION FINANCIÈRE

### DÉPENSES ÉLIGIBLES :

- interventions,
  - transport,
  - billetterie,
  - petit matériel spécifique.
- Forfait indicatif jusqu'à **6 000 €**, fléché en priorité sur les interventions pour l'encadrement d'ateliers de pratique.

### Cofinancements possibles :

- Pass Culture,
- Appel à projets Adage,
- Valorisation du temps de coordination du ou des partenaires culturels,
- Subventions des collectivités locales,
- Foyer socio-éducatif du collège,
- ...



© DR

## RÉSIDENCE D'ARTISTES, DE RÉALISATEURS OU D'AUTEURS EN COLLÈGE

La résidence en collège est un projet d'immersion artistique rayonnant sur l'ensemble du collège, des élèves et des équipes. Ce projet vise à renforcer les liens entre le collège et son territoire.

### ATTENDUS

La résidence se caractérise par l'accueil d'un artiste, d'une compagnie, d'un réalisateur ou d'un auteur professionnel, qui souhaite partager son processus de création avec l'ensemble des élèves et des équipes de l'établissement. Cela se traduit par une présence artistique équivalente à trois semaines au sein du collège, par l'encadrement d'ateliers de pratique et par l'organisation de temps forts valorisant le travail de création des artistes et des élèves, notamment auprès des familles.

Votre projet, transversal et pluridisciplinaire, doit prévoir :

- l'intégration de la résidence dans le volet culturel du projet d'établissement du collège ;
- la désignation, par le collège, d'un référent pour l'équipe artistique en résidence ;
- la mise à disposition de l'artiste/compagnie d'un espace de travail adapté, à l'intérieur du collège ;
- **3 semaines** de présence artistique dans le collège, alternant des ateliers de pratique et des temps de médiation ;
- **4 classes** concernées au minimum par l'ensemble du projet, de préférence de plusieurs niveaux ;
- un rayonnement sur l'ensemble de l'établissement et auprès des familles, grâce à des temps de restitution et de valorisation (exposition, conférences d'élèves, journal de la résidence...).

### DÉMARCHE

- Échanges avec le Département de l'Isère, en amont du dépôt de la demande de financement Isère collégiens : contacts p. 23.
- Demande à formuler sur l'application PI2Cv3 et pour attester de la co-construction du projet, transmettre une copie (export PDF de la demande, issu de l'application PI2Cv3), signée par le ou les partenaires culturels, par courriel à [camille.simon@isere.fr](mailto:camille.simon@isere.fr)

### ACCOMPAGNEMENT

- Mise à disposition du Guide de l'accueil d'artistes, de réalisateur ou d'auteur en résidence collège.
- À demander par courriel : [camille.simon@isere.fr](mailto:camille.simon@isere.fr)

### J'EXPLORE L'ARCHITECTURE DE MON COLLÈGE : ARCHITECTES EN RÉSIDENCE

Résidence d'un duo d'architectes au sein du collège.  
*Pour plus de détails se reporter page 54.*

## CONTACTS

CONTACT PRINCIPAL :  
[camille.simon@isere.fr](mailto:camille.simon@isere.fr)



### CHARGÉ(E)S DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE VOTRE TERRITOIRE

Isère Rhodanienne :  
Sabine Gely :  
[sabine.gely@isere.fr](mailto:sabine.gely@isere.fr)

Grenoble et Vercors :  
Jérôme Deschamps :  
[jerome.deschamps@isere.fr](mailto:jerome.deschamps@isere.fr)

Nord Agglomération grenobloise :  
Grésivaudan : Nelly Pinier :  
[nelly.pinier@isere.fr](mailto:nelly.pinier@isere.fr)

Sud Agglomération Grenobloise :  
Oisans : Jérôme Planchenault :  
[jerome.planchenault@isere.fr](mailto:jerome.planchenault@isere.fr)

Trièves – Matheysine :  
Françoise Paris  
[francoise.paris@isere.fr](mailto:francoise.paris@isere.fr)

Voironnais-Chartreuse :  
Pascale Chaumet  
[pascale.chaumet@isere.fr](mailto:pascale.chaumet@isere.fr)



© DR



© Département Isère\_A.Breysse

## ACTION DE MÉMOIRE – DROITS DE L'HOMME

### ÉLÈVES CONCERNÉS

ACTIVITÉ ① : 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>

ACTIVITÉ ③ : 3<sup>ème</sup>

Contact :  
alice.buffet@isere.fr



© Musée de la Résistance et de la Déportation

### ATTENDUS POUR LES ACTIVITÉS ① ET ③

Votre projet doit :

- Être construit en interdisciplinarité, autour du travail de mémoire et des Droits de l'Homme ;
- Questionner le passé pour réfléchir sur le présent et construire l'avenir ;
- Transmettre l'histoire et la mémoire aux jeunes générations.

Votre projet peut permettre par exemple une réflexion sur la laïcité, l'antisémitisme, l'engagement.

Votre projet peut concerner un groupe d'élèves ou l'ensemble des élèves d'un niveau unique.

L'organisation logistique (réservations des visites, transports et hébergements) est entièrement à la charge du collège.

### PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR LES ACTIVITÉS ① ET ③

#### DÉPENSES ÉLIGIBLES :

- Billetterie, transport (dont navette vers le Camps des Milles), hébergement intervenants ;
- L'intégralité de l'offre éducative du Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère est gratuite pour les collégiens Isérois : le droit d'entrée, les visites et les ateliers sont à la charge du Département ;

## ACTION DE MÉMOIRE – DROITS DE L'HOMME

### ACCOMPAGNEMENTS POUR LES ACTIVITÉS ① ET ③

- Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère : <https://musees.isere.fr/musee/musee-de-la-resistance-et-de-la-deportation-de-lisere>
- Maison d'Izieu : <http://www.memorializieu.eu/>
- Camp des Milles – Mémoire et éducation : <http://www.campdesmilles.org/education-objectifs.html>

### OUTILS POUR LES ACTIVITÉS ① ET ③

- Carte interactive Memospace du réseau Memorha : <http://www.memospace.fr/fr/carte>
- Guide des actions de mémoire de l'Éducation nationale : [https://education-artistique-et-culturelle-38.web.ac-grenoble.fr/sites/default/files/media-fichiers/2020-12/VadeMecum%20Devoir%20de%20memoire\\_0.pdf](https://education-artistique-et-culturelle-38.web.ac-grenoble.fr/sites/default/files/media-fichiers/2020-12/VadeMecum%20Devoir%20de%20memoire_0.pdf)

- Aucun accord tarifaire n'existe avec des structures d'hébergement ou des compagnies de transports. À noter : pour se rendre au Camp des Milles, les trajets en train sont gratuits jusqu'à Aix-en-Provence ;
- **Cofinancements à envisager :** fonds propres du collège ; ministère des Armées & fondations ; subventions de collectivités locales ; participation du foyer socio-culturel du collège ...

### ÉLÈVES CONCERNÉS

3<sup>ème</sup>

ACTIVITÉ ③

Contact :  
alice.buffet@isere.fr



© Musée de la Résistance et de la Déportation

### Activité ①

## JE COMPRENDS LES ENJEUX MÉMORIELS DE MON TERRITOIRE

Pour les classes de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>.

#### ATTENDUS

Il s'agit de donner du sens à l'apprentissage et au partage des valeurs républicaines, d'appréhender l'histoire et les enjeux mémoriels par une étude pluridisciplinaire approfondie, centrée sur l'histoire locale.

Cette activité correspond à une visite d'un musée, d'un lieu mémoriel ou d'un site local qui s'intègre à un projet global qui vise à développer la conscience citoyenne des jeunes.

Organisée sur une journée, elle peut coupler la visite de lieux complémentaires. Par exemple, le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère et les Archives départementales de

l'Isère proposent un parcours pédagogique autour de la Seconde Guerre mondiale en Isère.

Elle peut aussi inclure une participation à une cérémonie commémorative, au Concours national de la Résistance, à la Course de la Résistance, etc.

### Activité ③

## JE DÉCOUVRE LES ENJEUX MÉMORIELS ICI ET AILLEURS

Uniquement pour les classes de 3<sup>ème</sup>.

#### ATTENDUS

Dans le cadre d'un projet pluridisciplinaire, cette activité doit permettre aux collégiens d'acquérir une vision universelle des Droits de l'Homme, un sentiment d'appartenance à une citoyenneté européenne ou encore un sens de l'engagement fondé sur le partage de valeurs communes.

L'activité correspond à des visites de musées, de lieux mémoriels ou de sites - en lien avec les conflits contemporains, les Droits de l'Homme ou la citoyenneté - effectuées sur des jours consécutifs ou des temps scolaires distincts. Elles devront s'inclure dans un projet cohérent et construit avec les élèves.

À titre d'exemples, différents parcours peuvent être envisagés, pensés par les enseignants ou proposés par des institutions muséales ou mémorielles. Ainsi sont possibles :

- Un parcours mémoire inter-musées proposé par le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère à Grenoble, la Maison d'Izieu - Mémorial des enfants juifs exterminés et la Fondation du Camp des Milles - Mémoire et éducation à Aix-en-Provence permet aux collégiens d'aborder la Seconde Guerre mondiale à travers ces trois hauts lieux d'histoire et de mémoire ;
- Un parcours Résistance proposé par le Musée de la Résistance

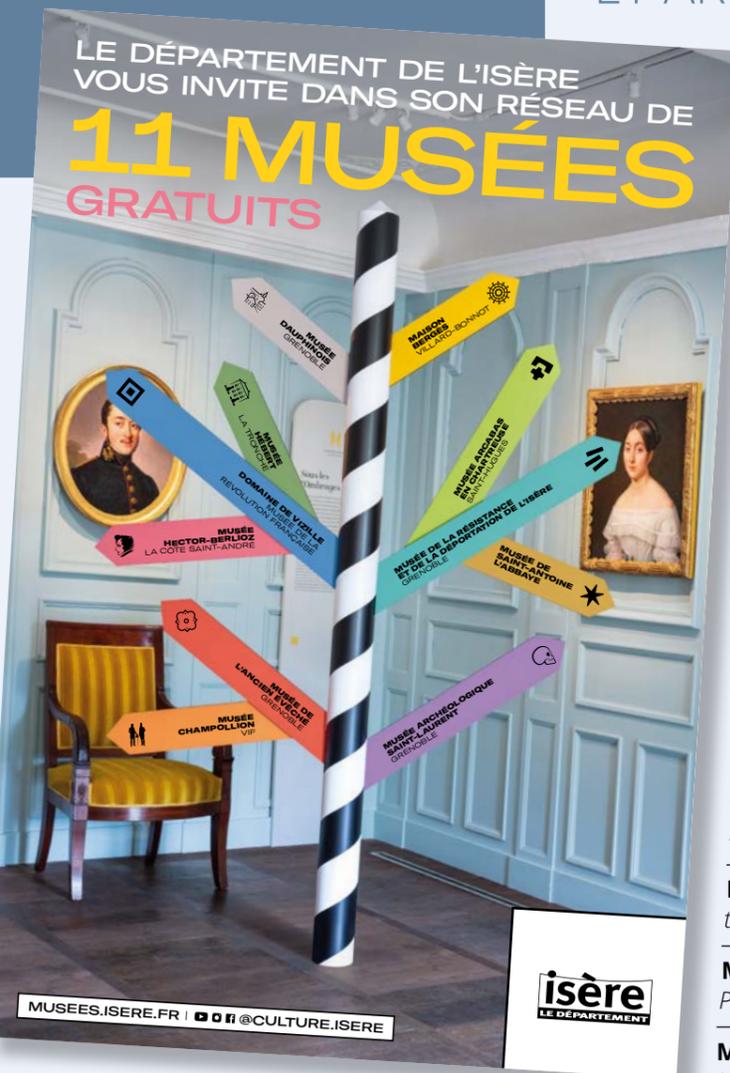
et de la Déportation de l'Isère et le Mémorial de la Résistance en Vercors permet de découvrir l'histoire de la Résistance et d'appréhender les enjeux mémoriels qui lui sont propres.



© D. Vinçon

# VISITES GUIDÉES ET ATELIERS GRATUITS

## DANS LES 11 MUSÉES DÉPARTEMENTAUX ET ARCHIVES DÉPARTEMENTALES



Depuis la rentrée 2019, l'ensemble des activités proposées par les musées et les archives du Département de l'Isère sont gratuites pour les établissements scolaires de l'Isère, publics et privés. L'offre pédagogique est conçue pour répondre aux besoins spécifiques des enseignants. Les visites guidées et les ateliers pédagogiques sont assurés par des guides-conférenciers professionnels, des médiateurs ou des professeurs relais. Ci-dessous, les thématiques pouvant être travaillées autour de la visite d'un équipement départemental. N'hésitez pas à contacter chaque structure pour organiser votre visite : [musees.isere.fr](http://musees.isere.fr)

**ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'ISÈRE - GRENOBLE**  
Éducation civique, morale et juridique – Histoire – Mémoire

**MUSÉE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE - DOMAINE DE VIZILLE** Histoire – Citoyenneté – Nature et culture – Beaux-arts – Architecture – Patrimoine

**MAISON BERGÈS - VILLARD-BONNOT** Culture scientifique, technique et industrielle – Arts – Histoire

**MUSÉE DE L'ANCIEN ÉVÊCHÉ - GRENOBLE** Archéologie – Patrimoine – Arts – Architecture – Histoire

**MUSÉE ARCABAS - SAINT-HUGUES-EN-CHARTREUSE**  
Art sacré – Beaux-arts – Nature – Patrimoine – Religion

**MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE SAINT-LAURENT - GRENOBLE** Archéologie – Anthropologie – Histoire

**MUSÉE DAUPHINOIS - GRENOBLE** Histoire – Mémoire – Industrie et technique – Patrimoine Arts décoratifs et artisanat – Ruralité – Architecture. En octobre 2025, exposition sur l'histoire de la présence juive entre Rhône et Alpes, une histoire de l'évolution des mentalités, des relations inter-religieuses, de la citoyenneté et de la laïcité.

**MUSÉE HÉBERT - LA TRONCHE** Beaux-arts – Environnement – Biodiversité – Histoire – Vie quotidienne

**MUSÉE HECTOR-BERLIOZ - LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ** Musique – Art – Histoire – Littérature

**MUSÉE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION DE L'ISÈRE - GRENOBLE** Histoire – Mémoire – Droits de l'Homme – Citoyenneté – Seconde Guerre mondiale – Conflits contemporains

**MUSÉE DE SAINT-ANTOINE-L'ABBAYE** Patrimoine religieux – Histoire – Beaux-arts

**MUSÉE CHAMPOLLION - VIF** Égyptologie – Histoire – Patrimoine

# AXE 2 ÉCO-RESPONSABILITÉ



Le Département soutient des démarches impliquant toute la communauté éducative et s'inscrivant dans une logique de développement durable. L'occasion est donnée aux collégiens de mettre en pratique, dans leur quotidien, des projets pour devenir des citoyens éco-responsables, c'est-à-dire informés, conscients et acteurs de la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

**MON COLLÈGE ÉCO-RESPONSABLE** ..... 28

**Activité 5** : je pars en chemin sur les ENS ..... 28

**Ressources** :  
Je fais du compost ..... 30

Je comprends les enjeux d'une vie bas carbone ..... 30

**Activité 7** : je deviens un citoyen éco-responsable ..... 31

**Ressource** : je comprends les enjeux du développement des énergies renouvelables et de la production d'énergie à partir des déchets ..... 31

**MON RESTAURANT SCOLAIRE ÉCO-RESPONSABLE** ..... 32

**Activité 2** : je lutte contre le gaspillage alimentaire ..... 32

**Ressource** : j'explore les enjeux de l'alimentation équilibrée et responsable ..... 33

**Activité 1** : je découvre les filières agricoles iséroises ... 34



© Département Isère, A. Broysse

# MON COLLÈGE ECO-RESPONSABLE

## ÉLÈVES CONCERNÉS

6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>  
Conseil de vie collégienne  
Club éco-citoyen, Éco-délégués

Contact :  
nathalie.de-yparraguirre  
@isere.fr



## PARTICIPATION FINANCIÈRE

- Financement (forfait maximum) selon la dimension de votre projet :  
« Projets découverte ENS » : 1 200 € ou 1 500 €/classe (\*si nécessité d'un bus pour la sortie proche)  
« Projets immersion ENS » : Forfait jusqu'à 2 200 €/classe pour 2 jours ; 3 600 €/classe pour 3 jours.

En cas de budget élevé, prévoir une participation des familles dans la limite de 30€/élève.

Le Fonds départemental des collégiens (FDC) peut être mobilisé pour les familles ayant un quotient Caf inférieur à 800 €.

**! Demande non cumulable avec les actions : « Ma découverte du milieu montagnard », « Je séjourne en montagne cet hiver » et « Je m'intègre dans mon collège » (séjour d'intégration) : cf p56.**

En raison du succès de cette action, pour permettre à un maximum d'élèves d'en bénéficier, il pourra être nécessaire d'appliquer des plafonnements.

Activité 5

## JE PARS EN CHEMIN SUR LES ENS

### ATTENDUS

Votre projet doit s'articuler autour de la découverte des espaces naturels sensibles (ENS) avec des animateurs nature agréés et de la réalisation d'une action concrète, en faveur de la biodiversité, au travers d'approches pluridisciplinaires. L'objectif est de prendre conscience de la fragilité de ces espaces, de la nécessité de les protéger pour devenir un futur citoyen responsable vis-à-vis de son environnement.

Deux types de projets peuvent être construits :

#### « Projets découverte ENS » en 3 étapes

Il s'agit de :

- 1 - visiter un ENS – espace naturel sensible,
- 2 - visiter un espace naturel proche du collège,
- 3 - mener une action en faveur de la biodiversité sur le collège (jardin, haie, sciences participatives, diagnostic biodiversité du collège...).

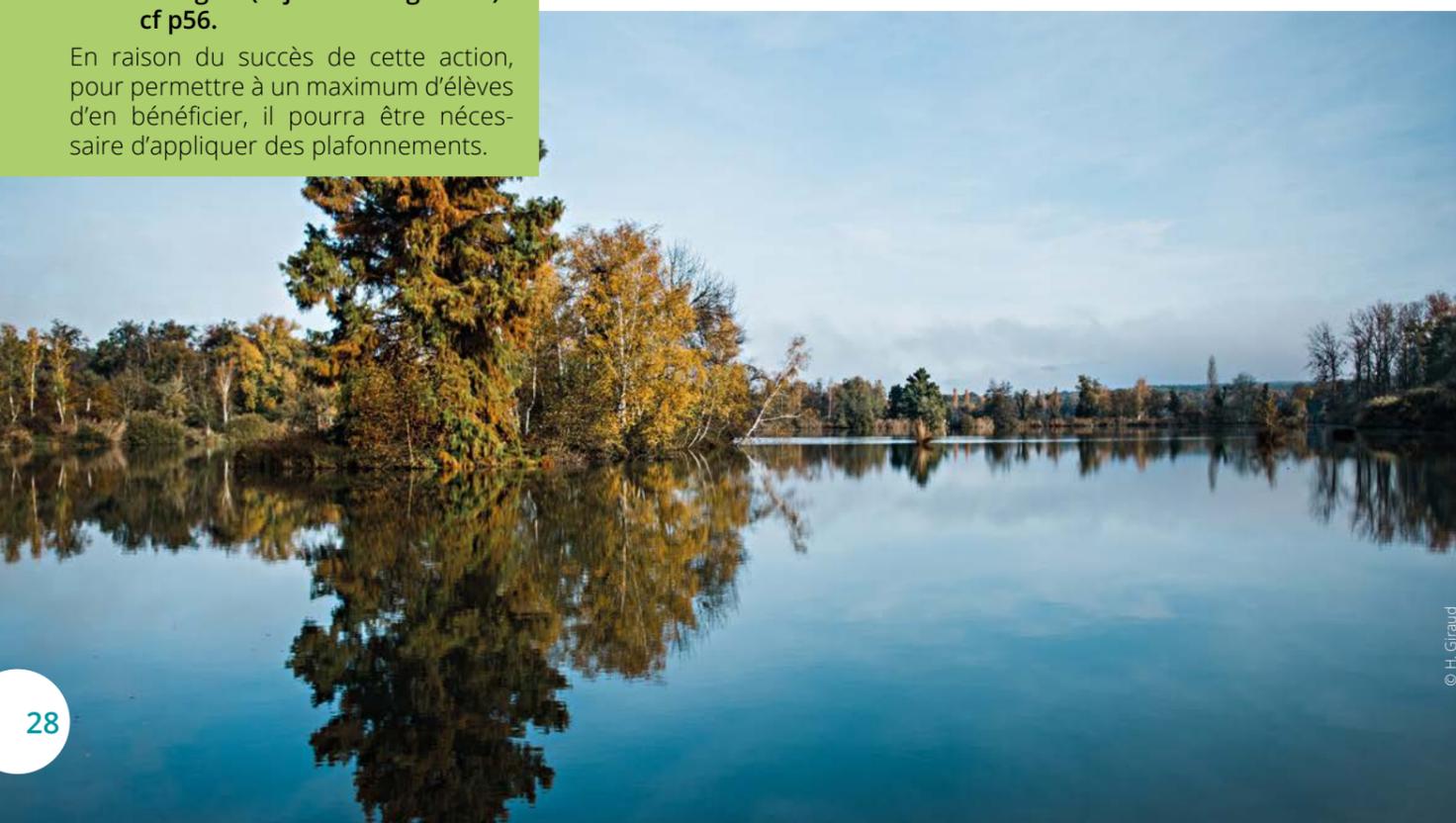
Les visites sont accompagnées par les animateurs nature agréés.

#### « Projets immersion ENS » de 2 ou 3 jours

Il s'agit de vivre sur des espaces naturels, avec hébergement sur site (Les Ecouges) ou à proximité immédiate (voir liste dans le livret).



© S. Delaunay



© H. Giraud

Le séjour est accompagné par des animateurs nature agréés.

La sélection des projets se fait sur la pertinence du thème et des activités prévues, au regard de l'éducation à l'environnement (sciences de la vie et de la terre, protection de la nature).

**Possibilité de candidater aux deux types de projet à condition que les projets concernent des classes/élèves différents.**

### ACCOMPAGNEMENTS

Accompagnement par des animateurs nature agréés par le Département pour tous types de projets. (voir la liste dans le livret).



Accompagnement spécifique possible par le Comité Départemental Handisport pour les jeunes en situation de handicap moteur et sensoriel (cf. livret ressource actions sport).

### DÉMARCHES

- Réserver vos visites sur la plateforme « isère connect » : [www.isereconnect.fr](http://www.isereconnect.fr)
- Pour le bilan, transmettre des exemples de travaux réalisés par les élèves et 5 photos maximum par courriel à : [iserecollegiens@isere.fr](mailto:iserecollegiens@isere.fr)

### OUTILS MIS À DISPOSITION

- Le site dédié aux ENS : <https://biodiversite.isere.fr/visiter/scolaires>
- Des expositions sur les espaces naturels et la biodiversité adaptées aux collèges à réserver auprès de la Médiathèque départementale de l'Isère : <https://mediatheque-departementale.isere.fr/Default/expositions.aspx>
- Un espace digital d'échanges, de découvertes et de partages autour de la nature iséroise et de ses acteurs : <http://www.nature-isere.fr/>



© Département Isère - A. Breysse

# MON COLLÈGE ECO-RESPONSABLE

## ÉLÈVES CONCERNÉS

4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>  
Conseil de vie collégienne  
Club éco-citoyen, Éco-délégués

Contact :  
[iserecollegiens@isere.fr](mailto:iserecollegiens@isere.fr)



## PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR LES 2 RESSOURCES

Le Département prend en charge le financement de cette ressource : pas de versement au collège.

*Il est obligatoire d'inscrire, sur le formulaire « Ressources » de l'application PI2Cv3, votre demande avec les coordonnées d'un référent (courriel et/ou téléphone).*

Ressource

## JE COMPRENDS LES ENJEUX D'UNE VIE BAS CARBONE

### ATTENDUS

Atelier, en 4 séances, au sein du collège permettant aux jeunes de découvrir, de s'interroger sur les thèmes suivants : Quelles sont les différentes sources d'énergies ? Lesquelles sont les plus polluantes ? Quels types d'énergies consomme mon collège ? Qu'est-ce que le dérèglement climatique ? Qu'est-ce qu'une vie bas carbone ? Suis-je concerné ?

#### Séance 1 : Les sources d'énergie

Rappel sur les sources d'énergie, renouvelables et non renouvelables. La production d'énergie (électricité et chaleur) à partir des différentes sources disponibles. Expérience de démonstration de certains moyens de productions d'énergie (solaire, centrale électrique).

#### Séance 2 : Je calcule les consommations d'eau et d'énergie dans mon collège.

Fourniture d'une mallette avec outils de mesure (débitmètre et wattmètre). Calculs de consommation d'une salle de cours, d'un bloc sanitaire.

#### Séance 3 : Animation « Nos vies bas carbone »

Appréhender les conséquences du dérèglement climatique et comprendre les enjeux de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Faire des choix qui conduisent à une vie bas carbone.

#### Séance 4 : Rendre le changement désirable

Sur la base des choix discutés lors de la séance précédente, il sera proposé aux élèves de créer une affiche qui rend désirable ce nouveau mode de vie.

Ressource

## JE FAIS DU COMPOST

### ATTENDUS

Il s'agit d'un accompagnement technique du partenaire Trièves Compostage pour la mise en place ou la pérennisation de démarches de compostage et/ou de petits aménagements favorisant la biodiversité. Ce partenariat peut être sollicité indépendamment d'une demande de financement d'une activité « Mon collège éco-responsable ».

#### Module 1 « mise en place du compostage »

Ce module comprend l'installation du site, sa mise en route technique et deux séances de sensibilisation des élèves.

#### Module 2 « pérennisation du compostage » :

Ce module correspond à une séquence de rappel des consignes avec sensibilisation des nouveaux élèves de 6<sup>ème</sup> et à un projet autour du site de compostage (projet de jardin ou projet avec hôtels à insectes + nichoirs + prairies fleuries).

Activité 7

## JE DEVIENS UN CITOYEN ÉCO-RESPONSABLE

### ATTENDUS

Le collège est vu comme un acteur du développement durable dans son fonctionnement (participatif & éco-responsable) ou par son rôle dans un territoire (relations partenariales locales) ou par sa nécessaire ouverture sur le monde.

Le projet doit s'inscrire dans la stratégie globale de mobilisation des jeunes du collège et fédérer ses différents acteurs (équipe de direction, de vie scolaire, d'enseignants, d'agents départementaux techniques et d'encadrement).

Le projet croise au moins 2 des 3 dimensions du développement durable (environnement, social, économie) pour développer une pensée systémique et mobiliser notamment des valeurs de solidarité et d'engagement.

Le projet peut comprendre, par exemple, une démarche de diagnostic réalisée par les élèves, une action de sensibilisation, une formulation de recommandations, une mise en place de suivi ou d'évaluation. Pour ce faire, il doit permettre aux collégiens de construire une démarche à partir d'un état des lieux, se fixer des objectifs, mettre en œuvre une ou plusieurs actions, mesurer leurs résultats.

Il prend appui sur des partenariats départementaux.

Ressource

## JE COMPRENDS LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIE À PARTIR DES DÉCHETS

### ATTENDUS

Animation composée d'une séquence en classe pour permettre aux jeunes de découvrir et comprendre le rôle des déchets et du gaz dans la transition énergétique.

- Comprendre le réchauffement climatique (causes, conséquences, enjeux...) et la notion de transition énergétique ;
- Atelier sur les énergies renouvelables ;
- La méthanisation, une énergie renouvelable.

### ACCOMPAGNEMENTS

Cette séance s'adresse aux collèges situés à proximité d'un méthaniseur

- Animation de la séance par un salarié de GRDF, avec l'appui d'un professeur référent ;
- Transmission au professeur du kit qui sera utilisé par le salarié de GRDF en amont de la séance (kit régional utilisé par GRDF auprès des collèges) ;
- L'animateur pourra prendre un temps d'échange avec le professeur en amont de l'intervention.

## ÉLÈVES CONCERNÉS

6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>  
Conseil de vie collégienne  
Club éco-citoyen, Éco-délégués

Contact :  
[iserecollegiens@isere.fr](mailto:iserecollegiens@isere.fr)



## PARTICIPATION FINANCIÈRE

Frais d'intervenants, de transports, de billetterie et d'hébergement.

## ÉLÈVES CONCERNÉS

4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>  
Professeur de technologie / physique / SVT

Contact :  
[iserecollegiens@isere.fr](mailto:iserecollegiens@isere.fr)



## PARTICIPATION FINANCIÈRE

Le Département prend en charge le financement de cette ressource : pas de versement au collège.

*Il est obligatoire d'inscrire, sur le formulaire de l'application PI2Cv3, votre demande avec les coordonnées d'un référent (courriel et/ou téléphone).*

# MON RESTAURANT SCOLAIRE ÉCO-RESPONSABLE

## ÉLÈVES CONCERNÉS

6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>  
Conseil de vie collégienne  
Club éco-citoyen, Éco-délégués

Contact :  
olivier.ferrand@isere.fr



## PARTICIPATION FINANCIÈRE

Forfaits adaptés pour un travail avec une classe « Découverte » : animation 1+2 : participation financière maximale de 1000 €/classe  
« Action » : animation 1+3 : participation financière maximale de 1 050 €/classe  
Forfait adapté pour un projet CVC, club, éco-délégués  
« Expert » : animation 1+3+4 ou 1+2+3+4 : participation financière maximale de 1 500 € ou 2 000 €/classe



## Activité 2 JE LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

### ATTENDUS

Animation au sein du collège permettant aux jeunes de s'interroger sur les thèmes suivants : Qu'est-ce que le gaspillage alimentaire ? Qu'est-ce qui se cache derrière ce gaspillage ? Quelles en sont les causes et les conséquences ? Comment combattre le gaspillage alimentaire à la maison comme au collège ?

Comment moins gaspiller et mieux manger ? Qu'est-ce que « mieux manger » ? Quel équilibre alimentaire pour les collégiens ? grâce à des activités ludiques et participatives, à savoir :

**ANIMATION 1.** Formation des élèves sur le thème « Mieux manger & Moins gaspiller ! » par diverses animations au choix :  
« L'aventure de mon assiette », « Objectif zéro gaspillage ! »,  
« Tu la trouves où ton énergie ? », « Nos légumes ont du sens ».

**ANIMATION 2.** Témoignage d'une autre association en lien avec le thème ou une animation choisie dans celles présentées ci-dessus. (banque alimentaire)

**ANIMATION 3.** Mise en pratique par les élèves de leurs connaissances par la sensibilisation des convives du collège soit via :

- une brigade anti-gaspi dynamique ; celle-ci sera formée et travaillera en équipe pour lutter contre le gaspillage alimentaire (récolteurs, journalistes, enquêteurs, les jurés) durant un temps de repas.
- une brigade 100 % santé ; toujours en équipe et dans un esprit ludique, des jeunes formés par le prestataire pourront enquêter sur les aliments consommés et gaspillés, les comportements alimentaires vertueux ou encore les apports nutritionnels indispensables.

### ANIMATION 4.

Création d'une œuvre réfléchie et choisie par les élèves, mettant en avant leur travail. Cette œuvre sera diffusée/exposée dans le collège.

## ÉLÈVES CONCERNÉS

6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>

Contact :  
fanny.roux@isere.fr



## PARTICIPATION FINANCIÈRE

Le Département prend en charge le financement de cette ressource – pas de versement au collège.

## Ressource J'EXPLORE LES ENJEUX DE L'ALIMENTATION ÉQUILIBRÉE ET RESPONSABLE

### CAMPAGNE EXPÉRIMENTATION

### ATTENDUS

Au travers d'animations « clés en main » réalisées au sein de l'établissement, les collégiens pourront répondre à différentes questions, comme :

- Quel est l'intérêt d'avoir une alimentation équilibrée ?
- Est-ce que les recommandations sur l'équilibre alimentaire sont compatibles avec une alimentation durable ?
- Quel est le lien avec la santé et l'environnement ?
- Que se cache-t-il derrière l'alimentation responsable et durable ?
- Comment la restauration scolaire répond-t-elle à ces enjeux ?
- Pourquoi intégrer la lutte contre le gaspillage alimentaire dans cette démarche ?

La nutrition, la santé et l'environnement sont abordés dans les programmes pédagogiques, cette action s'inscrit en complément et sera construite avec les différents personnels de l'établissement, les agents des collèges et les élèves.

Différents accompagnements seront possibles, afin de proposer différents paliers allant de la découverte, à l'expérimentation ou à l'implication.

Nombre de collèges limité à 6 pour l'année scolaire 2025-2026, dépôt de la demande dans PI2C : campagne expérimentation, en plus des 7 actions.



# MON RESTAURANT SCOLAIRE ÉCO-RESPONSABLE

## ÉLÈVES CONCERNÉS

6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>  
Conseil de vie collégienne  
Club éco-citoyen, Éco-délégués

Contacts :

fanny.roux@isere.fr

christophe.corbiere@isere.fr



## PARTICIPATION FINANCIÈRE

Participation financière maximale de 2 000 €/classe + 1 500 €/classe supplémentaire



© F. Patrou

## Activité ① JE DÉCOUVRE LES FILIÈRES AGRICOLES ISÉROISES

### ATTENDUS

Découvrir la production et la transformation des produits alimentaires issus de l'agriculture locale et/ou biologique et comprendre les cycles agricoles et les exigences de production par :

- Des visites d'exploitations agricoles ou d'entreprises agroalimentaires locales pour une découverte de la production et de la transformation agroalimentaire en Isère ;
- La rencontre avec des professionnels agricoles et du secteur de l'agroalimentaire le temps des repas (professionnels qui fournissent les cuisines mutualisées ou autonomes du Département).

Cette découverte de l'agriculture locale comprend **obligatoirement** :

- Une animation en classe autour de l'origine de nos aliments ;
- Une animation en self autour de la découverte d'un produit en particulier : fruit, légume, produit laitier, viande ;
- La visite d'une exploitation agricole.

Vous avez la possibilité de construire votre projet avec les partenaires locaux du Département à savoir : Manger Bio Isère, Recolter et AB pluche.



## OUTILS MIS À DISPOSITION

- Expositions de sensibilisation à une alimentation de qualité à partir de produits de qualité, frais et de saison issus de l'agriculture de proximité ;
- Expositions sur l'agriculture locale, sur l'élevage bovin et la production laitière ;
- Liste de fermes :
  - Bienvenue à la ferme : <https://www.bienvenue-a-la-ferme.com/auvergnernhonealpes>
  - Le chemin des fermes : <https://www.lechemindesfermes.com/>
  - Les fermes buissonnières : <http://les-fermes-buissonnieres.fr/>
- Pour une ouverture à l'international, possibilité d'intégrer une animation pédagogique sur le commerce équitable et les enjeux de la consommation mondiale.

# AXE 2 VIE DÉMOCRATIQUE



Prendre conscience, bâtir sa propre opinion, agir, constituent les piliers d'une citoyenneté active et républicaine. Le Département souhaite faciliter la transmission « d'outils » aux 11-15 ans (connaissances et compréhension, aptitudes et savoir-faire, sensibilités et valeurs) pour que l'engagement dans la vie démocratique représentative et/ou participative ait du sens pour les jeunes.

## MON COMPORTEMENT CITOYEN..... 36

Activité ① : je m'intègre dans mon collège..... 36

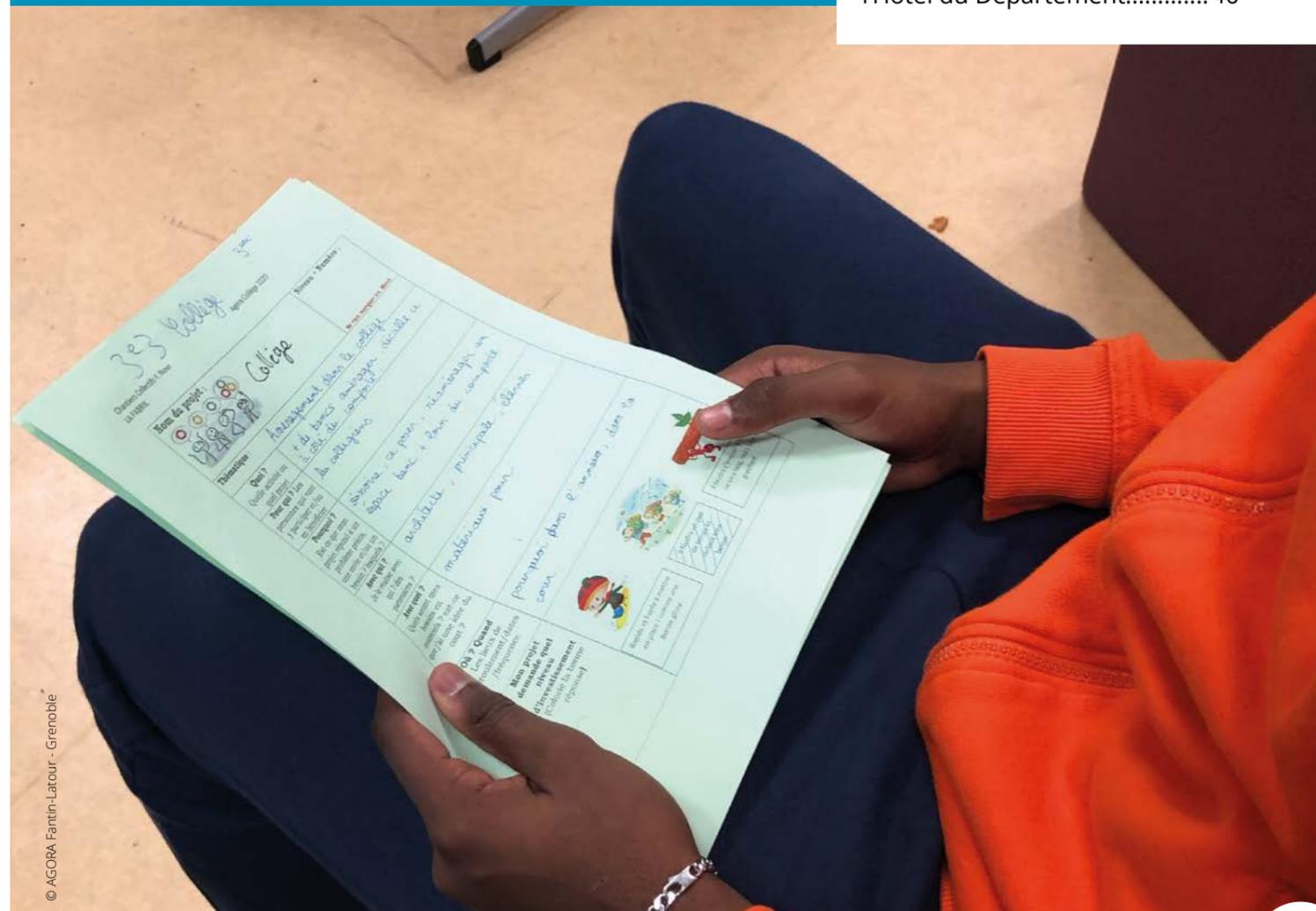
Activité ⑦ : je comprends la vie démocratique..... 36

Activité ⑧ : j'expérimente ma citoyenneté ..... 37

Activité ⑨ : je participe à l'agora de mon collège ..... 38

Ressource : je comprends mes droits grâce aux Jeunes ambassadeurs des droits de l'enfant (JADE)..... 39

Ressource : je découvre l'Hôtel du Département..... 40



© AGORA Fantin-Latour - Grenoble

# MON COMPORTEMENT CITOYEN

## ÉLÈVES CONCERNÉS

6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>  
Conseil de vie collégienne / CESC - Club

Contact :  
[iserecollegiens@isere.fr](mailto:iserecollegiens@isere.fr)



## PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR LES DEUX ACTIVITÉS

Transport, hébergement, intervenants, billetterie

### Activité 1

## JE M'INTÈGRE DANS MON COLLÈGE

### ATTENDUS

L'objectif est de permettre l'intégration sereine de tous les élèves dans le collège, par l'instauration d'un respect mutuel, d'une compréhension réciproque et d'un dialogue.

Votre projet peut correspondre, selon les besoins des 11-15 ans, à :

- Un séjour d'intégration de deux jours maximum, en Isère ;

**⚠** Demande non cumulable avec les actions : « Je séjourne en montagne cet hiver », « Ma découverte du milieu montagnard » et « Je pars en chemin sur les ENS » (Cf. page 56).

- Une journée de cohésion organisée à proximité du collège pour renforcer les relations entre élèves et avec les professeurs (hors activités sportives, parc accrobranche). Pour une journée avec des activités sportives se reporter page 10 « Ma découverte des sports de nature » ;
- Un projet visant à développer la connaissance mutuelle et les métiers des agents des collèges ;
- La mise en place de parrainages entre élèves et de formations d'élèves médiateurs.

Dans le cadre des instances du collège (CESC, CVC, club...) et/ou d'une démarche pluridisciplinaire, les thèmes travaillés peuvent être : la laïcité, l'égalité filles-garçons, la prévention de la discrimination et du harcèlement...

### Activité 7

## JE COMPRENS LA VIE DÉMOCRATIQUE

### ATTENDUS

Le but est de prendre conscience du sens et de l'importance du rôle - individuel et collectif - des citoyens. Les élèves sont acteurs de votre projet inscrit dans le collège et/ou à l'échelle locale, nationale, européenne. Votre projet doit permettre de connaître le fonctionnement des institutions et d'encourager l'engagement humaniste des jeunes. Les thèmes travaillés de manière transversale, peuvent être notamment : les symboles de la République, la démocratie à travers les institutions françaises, européennes et internationales, l'importance des lois, la laïcité, l'égalité filles-garçons, le quotidien et les missions des élus...

### ACCOMPAGNEMENTS

Selon les besoins, les visites (Hôtel du Département, Musée de la Révolution française, Archives départementales) et interventions (association d'anciens élus, JADE) peuvent être sollicitées gratuitement, en complément de financements (voir ressource ci-après).

Le Centre d'information Europe direct (CIED) et/ou la correspondante académique du dispositif eTwinning lié au programme Erasmus +, pour un montage d'un volet européen de votre projet.

# MON COMPORTEMENT CITOYEN

## ÉLÈVES CONCERNÉS

6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>

Contact :  
[iserecollegiens@isere.fr](mailto:iserecollegiens@isere.fr)



## PARTICIPATION FINANCIÈRE

Transport, hébergement, intervenants, billetterie

### Activité 8

## J'EXPÉRIMENTE MA CITOYENNETÉ

### ATTENDUS

Le but est de développer l'esprit critique et les capacités des collégiens à percevoir, pratiquer et formuler des jugements sur le vivre ensemble, dans la perspective de s'engager dans les débats de la démocratie.

Votre projet doit permettre l'exercice d'une pensée critique et l'appropriation d'une culture de communication. Pour cela, votre projet est à construire autour de dialogues argumentés et respectueux de la pensée des autres. Il doit aussi permettre de valoriser les capacités émotionnelles, relationnelles et sociales des jeunes.

Par exemple, il pourrait être proposé aux collégiens :

- Des ateliers philosophiques ;
- Des débats mouvants sur des thèmes de société (notamment : les incivilités, les stéréotypes, les discriminations, l'égalité filles-garçons, la laïcité...);
- La préparation de concours d'éloquence ;
- Des productions en lien avec la protection des droits des enfants adaptées à des élèves allophones (BD...).

Le choix de l'intervenant est libre, une rencontre préalable avec l'équipe éducative pour préparer les interventions est indispensable.



# MON COMPORTEMENT CITOYEN

## ÉLÈVES CONCERNÉS

6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>

Contact :  
iserecollegiens@isere.fr



## PARTICIPATION FINANCIÈRE

- Plafond de l'aide : 5 000 € ;
- Dépenses éligibles : interventions, petit matériel spécifique non couvert par la dotation de fonctionnement (aucune participation pour des investissements lourds).

Activité 9

## JE PARTICIPE À L'AGORA DE MON COLLÈGE

### ATTENDUS

La démarche propose de réinterroger la place des jeunes dans les projets qui les impactent directement. Dans l'esprit du dialogue structuré, elle leur offre la possibilité de mettre en œuvre leurs propres projets en s'exprimant sur des thèmes qui leur tiennent à cœur.

Au-delà de la simple expression des jeunes sur leurs attentes et besoins, la méthode de dialogue structuré est participative et s'adapte au contexte de chaque collège. Aussi, il est indispensable qu'un ou deux référents soient identifiés dans l'équipe éducative pour suivre la démarche dans son ensemble et être l'interlocuteur des intervenants extérieurs et des services du Département.

La démarche proposée se déroule sur une année scolaire, en quatre phases :

**Temps 1** - Récolte de paroles, permettre l'expression de tous : cette animation nécessite une préparation avec des élèves volontaires. L'organisation est construite puis menée par les collégiens sur les temps de périscolaires.

**Temps 2** - Agora, donner envie de faire : elle correspond à une réflexion collective sur des idées issues de la récolte de parole. L'enjeu est de formuler des propositions à l'administration du collège ainsi qu'aux autres collégiens.

À l'issue d'une présentation « publique », chaque jeune est invité à se positionner sur le-le(s) projet(s) qu'il s'engage à porter dans le collège pour le réaliser. Chaque collégien vote pour un projet. Les projets sur lesquels aucun élève ne s'engage sont exclus du vote. Deux types de retours sont présentés au Conseil d'Administration du collège : les projets retenus, menés par les collégiens, ainsi que des propositions visant à améliorer les conditions d'accueil.

**Temps 3** - Réalisation des actions par les collégiens eux-mêmes. Les jeunes définissent les objectifs, le public cible, les modalités de réalisation. Les actions peuvent aborder tous les thèmes et être montées en partenariat avec les Chantiers éducatifs ou des partenaires locaux.

**Temps 4** - Restitution des actions, valoriser la démarche « projet » : les projets réalisés sont présentés aux familles, à la communauté éducative et aux partenaires.

Au préalable, une rencontre entre l'équipe éducative porteuse dans le collège et l'association animatrice permet une mobilisation adaptée avec la mise en place d'un planning des échanges entre adultes et avec les collégiens. Est également abordé l'objectif premier qui est la réalisation de projets construits par les jeunes, sans pouvoir décisionnaire de la part des seuls adultes. L'action se déroule sur l'année scolaire.

## ACCOMPAGNEMENT

Coordination réalisée par Les Francas, mouvement d'éducation populaire reconnu par le Ministère de l'Éducation nationale d'association complémentaire de l'école ; possibilité d'un accompagnement technique par les associations partenaires ou les services du Département.

# MON COMPORTEMENT CITOYEN

## ÉLÈVES CONCERNÉS

6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>

Contact :  
iserecollegiens@isere.fr



## ATTENTION

**Obligatoire : inscrire, sur le formulaire « Ressources » de l'application PI2Cv3, votre demande avec les coordonnées d'un référent (courriel et/ou téléphone).**

Ressource

## JE COMPRENDS MES DROITS GRÂCE AUX JEUNES AMBASSADEURS DES DROITS DE L'ENFANT (JADE)

Les JADE - jeunes ambassadeurs des droits de l'enfant - sont des jeunes de 16 à 25 ans recrutés en service civique et formés par le Défenseur des droits. Ils proposent des séances thématiques et ludiques adaptées aux élèves.

## POUR LES CLASSES DE 6<sup>ème</sup> ET 5<sup>ème</sup>, PARTOUT EN ISÈRE :

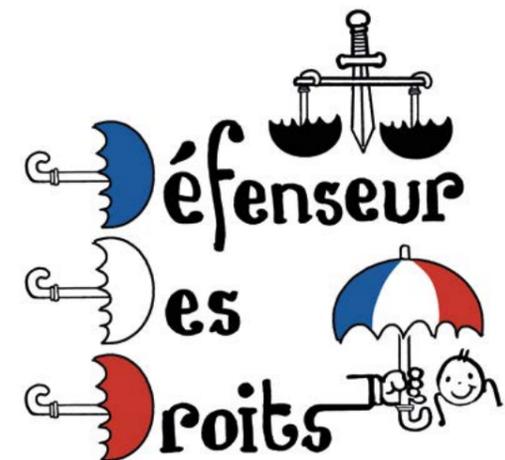
**Les jeunes ambassadeurs des droits auprès des enfants** ont pour mission de promouvoir auprès des collégiens les droits fondamentaux énoncés par la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), ainsi que le rôle et les missions du Défenseur des droits. Ils les sensibilisent au vivre ensemble et à la citoyenneté.

Les jeunes ambassadeurs des droits de l'enfant / pour l'égalité interviennent, en binôme, sur deux séances d'une heure par classe. En amont de leurs interventions, les jeunes ambassadeurs rencontrent l'équipe pédagogique.

**Début des interventions devant les élèves courant novembre.**

## ACCOMPAGNEMENT

Le programme Educadroit du Défenseur des droits, vise à sensibiliser les jeunes au droit et à leurs droits. Le site Educadroit.fr propose des ressources pédagogiques ludiques (vidéos, quizz, exposition de dessins de presse ...) en libre accès pour accompagner la compréhension du droit sur des sujets variés : <https://educadroit.fr/a-propos>



© Plantu - Cartooning for Peace

# MON COMPORTEMENT CITOYEN

**ÉLÈVES CONCERNÉS**  
4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, élèves délégués

Contact :  
[cecile.bucci@isere.fr](mailto:cecile.bucci@isere.fr)



## ATTENTION

**Obligatoire : inscrire, sur le formulaire « Ressources » de l'application PI2Cv3, votre demande avec les coordonnées d'un référent (courriel et/ou téléphone). Le Département vous contactera pour mettre en place l'intervention.**

### Ressource **JE DÉCOUVRE L'HÔTEL DU DÉPARTEMENT**

Votre collège peut être accueilli à l'Hôtel du Département, à Grenoble, pour la visite de l'hémicycle et une présentation du fonctionnement de la collectivité avec la présence d'un conseiller départemental.

L'objectif de cette rencontre est de faire découvrir et de comprendre le rôle et les missions de l'institution départementale aux jeunes. Ils découvriront ainsi ses compétences, ses missions, son budget et les règles fondamentales de la vie démocratique.

La visite dure environ 1h30.

60 personnes maximum, dont les accompagnants, peuvent être accueillis.



© F. Partou

# AXE 3 ÉDUCATION ET PRÉVENTION SANTÉ



La santé est un enjeu primordial pour la réussite scolaire. Les actions de sensibilisation, de prévention et de promotion de la santé permettent de donner les moyens aux jeunes de mieux se préoccuper de leur bien-être dans ses dimensions physiques, psychiques, sociales et environnementales.

## MON COLLÈGE EN SANTÉ..... 42

**Activité ①** : je comprends la vie relationnelle, affective et sexuelle..... 42

**Activité ②** : je me prémunis contre les conduites addictives et à risque ..... 42

**Activité ③** : j'apprends à gérer mon stress..... 43

**Ressource** : sport-santé..... 43



© A. Tholnet

# MON COLLÈGE EN SANTÉ

## ÉLÈVES CONCERNÉS

6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>  
Conseil de vie collégienne / CESC

Contact :

[iserecollegiens@isere.fr](mailto:iserecollegiens@isere.fr)

Sport santé :

[camille.casaert@isere.fr](mailto:camille.casaert@isere.fr)



## PARTICIPATION FINANCIÈRE

Transport, intervenants, billetterie

Actions portant sur l'éducation à la santé et la prévention sur une ou plusieurs des quatre thématiques ci-dessous.

### Activité ①

## JE COMPRENDS LA VIE RELATIONNELLE, AFFECTIVE ET SEXUELLE

L'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle implique d'accompagner une réflexion visant à accroître les aptitudes des jeunes à opérer des choix personnels favorisant leur épanouissement dans leur vie relationnelle, affective et sexuelle ainsi que le respect de soi et des autres.

Il peut s'agir :

- De séances de type « psychoéducation » sur les émotions (identifier, nommer et comprendre et exprimer) ;
- De séances visant à expérimenter les enjeux relationnels : comment interagir avec les autres, comment s'exprimer, communiquer dans l'altérité, dans le respect, sans violence... ;

- D'un apprentissage de la sexualité : connaître son corps, apprendre à le respecter et le faire respecter, apprendre comment ne pas mettre ce corps en danger, comprendre en quoi il peut être source de plaisir autant que de souffrance et recevoir un minimum de recommandations pour se protéger, protéger les autres et s'épanouir.

L'accent peut être mis sur une thématique spécifique (violences, harcèlement, stéréotypes, prostitution des mineurs ...).

Ressources mises à disposition gratuitement :

**Animations pour les collégiens par les professionnels des CSS** (Centres de santé sexuelle), sur différents sujets liés à la vie relationnelle, affective et à la sexualité.

Liste complète avec adresses et contacts sur : <https://centre-sante-sexuelle.isere.fr/>

**Expositions sur les thématiques égalité filles-garçons, violence...** à votre disposition à la Médiathèque départementale de l'Isère.

Liste complète sur l'accès professionnel de la Médiathèque dans la thématique société :

<https://mediatheque-departementale.isere.fr/Default/expositions.aspx>

### Activité ②

## JE ME PRÉMUNIS CONTRE LES CONDUITES ADDICTIVES ET À RISQUE

Il peut s'agir :

- D'apporter des informations sur les produits (tabac, alcool, drogues, alcool, sport, jeux de hasard ...), leurs fonctions, leurs effets ?
- D'amener une réflexion critique sur les pressions sociales poussant à la consommation ;
- D'informer et donner accès aux ressources d'aide disponibles.

La prévention par les pairs peut être une option dans la manière de construire la démarche.

### Activité ③

## J'APPRENDS À GÉRER MON STRESS

Le projet doit proposer plusieurs séances et être construit sur la base d'un recueil de la parole et des besoins des jeunes :

- Un apport théorique sur le stress et les émotions : expression du mal être, gestion des émotions...
- La mise en œuvre d'un outil pratique en classe que les jeunes pourront s'approprier dans leur quotidien (méditation de pleine conscience par exemple).

### Accompagnement pour l'ensemble des activités :

L'IREPS AURA-délégation Isère : accompagnement dans le montage de votre projet et mise à disposition de ressources et outils : dispositif de soutien aux politiques et aux interventions en prévention promotion de la santé.

Liste des interventions et contacts sur : <https://ireps-ara.org/ind/m.asp>

### Ressource

## SPORT-SANTÉ

Votre projet vise à sensibiliser les collégiens aux bienfaits d'une activité physique régulière sur la santé et à lutter contre l'accroissement de la sédentarité.

Mise à disposition gratuite de ressources pour des animations « Sport-Santé » :

- Atelier sur le sommeil ;
- Lien entre fréquence cardiaque et activité physique et sportive avec des montres connectées ;
- Prévention et promotion au sport et à la santé via un plateau géant de jeu de l'oie, de la réalité virtuelle à 360° : <https://sport.isere.fr/sport-sante>
- Intervention de l'association les Défis d'Armand : [www.lesdefisdarmand.fr](http://www.lesdefisdarmand.fr)

**IMPORTANT : obligatoire d'inscrire vos demandes d'animation avec les coordonnées précises d'un référent (courriel et/ou téléphone) sur le formulaire « Ressources » de l'application PI2C. Le Département vous recontactera pour mettre en place l'intervention.**



**MES PRATIQUES  
NUMÉRIQUES** ..... 45

Activité ❶ :  
je me prémunis contre des usages  
excessifs et malveillants ..... 45

Activité ❷ :  
je m'approprie les médias  
et le net ..... 45

Activité ❸ : je partage  
ma culture numérique ..... 46

Apprendre à trouver, à évaluer et à s'approprier des contenus numériques permet de développer activement une utilisation éclairée du digital. Les objectifs visés par les financements départementaux sont donc d'apprendre à préserver ses capacités d'attention et à s'interroger de manière concrète sur les contours et les potentialités des outils de communication numérique.



## MES PRATIQUES NUMÉRIQUES

**ÉLÈVES CONCERNÉS**

6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>  
Conseil de vie collégienne  
Club ou atelier numérique

Contact :  
[helene.rabboni@isere.fr](mailto:helene.rabboni@isere.fr)



**PARTICIPATION FINANCIÈRE**

Interventions. Sont exclues les dépenses concernant l'achat de matériels.

Activité ❶  
**JE ME PRÉMUNIS CONTRE DES USAGES  
EXCESSIFS ET MALVEILLANTS**

**ATTENDUS**

Pour répondre prioritairement à une attente de prévention, votre projet est à réaliser sur les thèmes suivants :

- L'isolement ;
- Le harcèlement moral (cyber harcèlement) ;
- Les incidences sur la santé (perte de sommeil, de repères, rupture avec le réel...);
- Les conduites à risques (définition, exemple de pratiques abusives des jeux vidéo...);
- La cyber sécurité (prévention contre la radicalisation).

Votre projet peut se dérouler sous forme de temps d'échanges à l'occasion de la « semaine de lutte contre le harcèlement à l'école » notamment, d'ateliers de création de jeux de plateaux, de capsule vidéo ou autres supports.

Activité ❷  
**JE M'APPROPRIE LES MÉDIAS ET LE NET**

**ATTENDUS**

Pour se forger une culture numérique et permettre aux collégiens d'avoir un usage raisonné et réfléchi des écrans, votre projet, en lien avec l'éducation à une recherche critique et sécurisée d'informations, aborde, notamment, l'un des thèmes suivants :

- Identité numérique / empreinte numérique ;
- Protection de l'identité / droit à l'image ;
- Vie privée / vie publique, mesure de l'e-réputation ;
- Droit d'auteur ;
- Analyse d'image & médias (fake news, complot) ;
- Modèle économique des médias/réseaux sociaux ;
- Compétences informationnelles ;
- Compétences professionnelles (portfolio, CV, story telling).

## MES PRATIQUES NUMÉRIQUES

### ÉLÈVES CONCERNÉS

6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>  
Conseil de vie collégienne  
Club ou atelier numérique

Contact :  
iserecollegiens@isere.fr



### PARTICIPATION FINANCIÈRE

Interventions. Sont exclues les dépenses concernant l'achat de matériels.

### Activité ③

## JE PARTAGE MA CULTURE NUMÉRIQUE

### ATTENDUS

Le but est d'accompagner les jeunes vers l'autonomie et la responsabilité numérique par la transmission, en cascade, de savoirs. Le principe est de former un groupe d'élèves volontaires qui s'engageront à être référents et ressources auprès des autres en partageant leurs usages.

L'activité s'articule donc en deux phases : une de formation de volontaires, une de réalisation d'actions de transmission des connaissances aux jeunes et aux parents de leur collège.

Le projet organisé par les jeunes pourrait être, par exemple :

- L'animation dynamique de séances de sensibilisation et d'information ;
- La mise en place des tutorats entre élèves de différents niveaux ;
- La réalisation d'ateliers de découverte pour les parents.

Ce projet pourrait être mené, par petit groupe ou par classe, à distance ou en présentiel.

### ACCOMPAGNEMENTS

Le choix de l'intervenant est libre, mais une rencontre préalable avec l'équipe éducative pour définir l'objectif prioritaire de la démarche est indispensable.

Le partenaire choisi s'engagera à mener la formation des jeunes puis à les accompagner dans la création du contenu de leurs projets et à les soutenir dans la réalisation de leurs premières actions.

## AXE 4 DÉCOUVERTE DE LA DIVERSITÉ DES MÉTIERS



Dans un contexte d'évolutions permanentes du monde du travail, le Département souhaite sensibiliser les 11-15 ans à la diversité des métiers, au fonctionnement de l'entreprise et à son environnement économique et social. L'objectif, en promouvant l'égalité des chances, est de permettre aux jeunes de construire leur projet professionnel de manière positive et choisie en tenant compte de 3 piliers : connaître la formation, connaître les métiers et se connaître soi-même.

### MA CONNAISSANCE DES MÉTIERS..... 48

Activité ① :  
je découvre les métiers ..... 48

Activité ② :  
j'expérimente des métiers ..... 48

### SCIENCES, TECHNIQUES ET INNOVATIONS..... 49

Activité ① :  
j'expérimente la science  
dans mon quotidien. .... 49

Ressources/Activité ② :  
j'invente demain avec  
le CEA de Grenoble. .... 50



© CEA

## MA CONNAISSANCE DES MÉTIERS

### ÉLÈVES CONCERNÉS

6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>  
Club ou atelier

Contact :  
[iserecollegiens@isere.fr](mailto:iserecollegiens@isere.fr)



### PARTICIPATION FINANCIÈRE

Pour chacune des activités :  
transport, intervenants (hors partenaires  
conventionnés avec le Département).



© Adobe Stock

### ATTENDUS

Votre projet doit ouvrir les horizons professionnels des 11-15 ans en prenant appui sur leurs centres d'intérêt et en les positionnant dans une dynamique de réflexion sur leur parcours par la valorisation du travail réalisé. Il vise aussi à combattre les stéréotypes en promouvant l'égalité des chances dans les choix professionnels et de formation.

Votre projet est bâti autour d'un fil conducteur cohérent et implique le jeune, à des degrés divers, de sa préparation à sa réalisation.

#### Activité ①

### JE DÉCOUVRE LES MÉTIERS

Votre projet est construit notamment autour de :

- Intervention(s) de professionnels offrant une approche concrète du fonctionnement de l'entreprise ;
- Participation(s) à des visites d'entreprises ou des manifestations organisées en faveur de la découverte des métiers par des collégiens ;
- Restitution(s) individuelle(s) ou collective(s) à destination des autres élèves et/ou des familles et/ou des professionnels.

Il peut faire connaître, par exemple, les métiers en tension et/ou innovants, les filières en devenir, les métiers représentés au Département (liés au handicap et au grand âge, notamment).

#### Activité ②

### J'EXPÉRIMENTE LES MÉTIERS

Votre projet s'articule autour de :

- Une immersion dans le monde du travail pour observer le quotidien et les savoir-être du monde professionnel ;
- Une pratique où le jeune imagine et expérimente sa place dans la vie active ;
- Une analyse puis une restitution orale et/ou écrite, où l'élève fait le lien entre ses goûts et ses aptitudes, et les univers professionnels qu'il a explorés.

### ACCOMPAGNEMENTS

- Interventions des Chambres consulaires : Chambre d'agriculture (CA), Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA), Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), ressource Talent de Demain ;
- Démarches de l'Association Entreprendre pour apprendre (EPA) ;
- Agents du Département : administratifs, financiers...

### OUTILS DE LA MÉDIATHÈQUE DE L'ISÈRE

- Expositions « Tous les métiers sont mixtes » ;
- Jeu de plateau « Embauche-moi si tu peux » sur les savoir-être en entreprise.

Inscrire sur le formulaire « Ressources »  
de l'application P12Cv3, vos demandes de  
ressources (exposition, Talents de Demain)  
avec les coordonnées d'un référent  
(courriel et/ou téléphone).

## SCIENCES TECHNIQUES ET INNOVATIONS

### ÉLÈVES CONCERNÉS

6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>  
Conseil de vie collégienne / Club

Contact :  
[iserecollegiens@isere.fr](mailto:iserecollegiens@isere.fr)



### PARTICIPATION FINANCIÈRE

Transport, intervenants, petit matériel  
spécifique, billetterie.

### ATTENDUS

Votre projet doit permettre aux jeunes d'imaginer, de modéliser et de fabriquer. Il s'agit d'accroître la compréhension de la démarche expérimentale par le collégien. À partir d'une problématique ou d'une rencontre, le collégien met en œuvre des projets concrets lui permettant d'appréhender la conduite de projets scientifiques : besoins, conception et réalisation.

Votre projet familiarisera le plus grand nombre de collégiens aux sciences et technologies. L'objectif est de faire connaître les métiers, de susciter des vocations scientifiques, de promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons.

#### Activité ①

### J'EXPÉRIMENTE LA SCIENCE DANS MON QUOTIDIEN

Votre projet doit permettre :

- D'appréhender la place des techniques et des sciences de l'ingénieur dans notre quotidien ;
- De découvrir et réfléchir à comment les métiers scientifiques (recherche, ingénierie...) peuvent contribuer à l'évolution de notre société.

Pour cela le projet s'articule autour de rencontres de professionnels, de visites de laboratoires ou entreprises et/ou de la participation à des concours scientifiques.



© DR

# SCIENCES TECHNIQUES ET INNOVATIONS

## ÉLÈVES CONCERNÉS

6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>

Contact :  
benjamin.debonis2@cea.fr



## PARTICIPATION FINANCIÈRE

Transport et petit matériel spécifique.  
Intervenants



## Ressource/Activité ② J'INVENTE DEMAIN AVEC LE CEA DE GRENOBLE

En invitant les collégiens à inventer les solutions innovantes à des enjeux de société, le programme « J'invente demain » : <https://jinvente-demain.web.ac-grenoble.fr/> vise à développer leur créativité et esprit d'initiative, leur goût pour la recherche et l'ingénierie, leurs compétences scientifiques et technologiques, leurs valeurs humaines, leur ouverture sur le monde, leur capacité à travailler en équipe, à communiquer.

L'activité est ouverte à une ou plusieurs équipes d'élèves, en groupe classes, clubs, éco-délégués encadrés par des enseignants. Les équipes seront mixtes avec un équilibre entre filles et garçons.

Autour d'une thématique annuelle choisie par les organisateurs, les élèves auront pour objectif d'imaginer et concevoir une solution. Pour cela, ils développeront leur créativité et mobiliseront des connaissances et savoir faire scientifiques.

Votre projet impliquera au moins deux disciplines ; des partenariats extérieurs seront, si possible, recherchés.

Le projet pourra être présenté sous l'une des deux formes suivantes, au choix : soit une vidéo de présentation, soit une maquette physique illustrant les résultats ou les concepts abordés. Ces deux formats permettront de mettre en valeur les efforts et les recherches menés dans le cadre du projet.

La démarche mise en œuvre favorisera l'engagement des élèves et le développement de leurs compétences psycho-sociales autour d'un projet d'innovation.

Le collège sélectionnera les travaux qui seront présentés lors du festival « J'invente demain » en présence de leurs auteurs. Cet événement se déroulera au printemps (Fin mai/début juin), au centre de congrès Maison Minatec, situé sur la presqu'île scientifique de Grenoble.

## ACCOMPAGNEMENTS

Des interventions en classe pourront être proposées : accompagnement à la réalisation de vidéos ou de maquettes (Casemate), témoignage de doctorants...

La demande de financement peut inclure transport, petit matériel et interventions pour la classe.

**Il est obligatoire d'inscrire, sur le formulaire « Ressources » de l'application PI2Cv3, votre demande avec les coordonnées d'un référent (courriel et/ou téléphone).**

# AXE 4 CONNAISSANCE DES ACTEURS DE MON TERRITOIRE

Le Département souhaite accompagner les jeunes dans la découverte des milieux professionnels de leur territoire.



## MON TERRITOIRE : DE LA FORÊT À LA DÉCOUVERTE DE LA FILIÈRE ÉCONOMIQUE « BOIS » ..... 52

Activité ② : je fais le lien entre forêt et métiers du bois ..... 52

Activité ① : je découvre la gestion forestière en détail... 53

Activité ③ : jecomprends les effets du changement climatique sur la forêt ..... 53

## MA LECTURE DU TERRITOIRE À TRAVERS SON ARCHITECTURE ..... 54

Activité ① : je m'approprie l'architecture et l'urbanisme de mon territoire - Entrez en matière(s) ..... 54

Activité ② : j'explore l'architecture de mon collège : architectes en résidence..... 54



© F. Paitou



ÉLÈVES CONCERNÉS

6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>  
Club éco-citoyen, Éco-délégués

Contact :  
iserecollegiens@isere.fr



PARTICIPATION FINANCIÈRE

Transport et petits matériels spécifiques.

# MON TERRITOIRE : DE LA FORÊT À LA DÉCOUVERTE DE LA FILIÈRE ÉCONOMIQUE « BOIS »

La forêt recouvre environ 40 % de la surface de l'Isère. Elle répond à un enjeu de gestion durable alliant l'accueil du public, le stockage de carbone, la protection contre les risques et bien sûr la production de bois. Avec 450 000 m<sup>3</sup> de bois récoltés et transformés localement, la forêt iséroise est à la base d'une véritable filière économique avec de nombreux professionnels : gestionnaires forestiers, bûcherons, scieurs, charpentiers, menuisiers...

L'objectif ici est de permettre aux collégiens de comprendre que les forêts sont des espaces naturels gérés et produisant un matériau bois utilisé dans les bâtiments qui les entourent, tout en leur faisant découvrir des métiers de l'économie locale et le défi du changement climatique.

Les activités peuvent être mobilisées dans le cadre des enseignements et du parcours Avenir.

Il est préférable de réaliser l'activité ② sur une première année, puis l'activité ① ou ③ l'année suivante.

Activité ②

## JE FAIS LE LIEN ENTRE FORÊT ET MÉTIERS DU BOIS

### ATTENDUS

FIBOIS Isère, interprofession de la filière bois, propose 2 à 3 séquences avec au préalable, une rencontre entre l'équipe de FIBOIS Isère et les professeurs référents. Elle permet d'adapter le déroulé proposé aux besoins pédagogiques du collège, ainsi que la mise en place du planning. Il peut être attendu dans cette activité un effort final de restitution.

**Séquence 1 :** animation en classe (1 h) pour introduire les connaissances de la forêt et les notions de circuits courts et de filière bois (la forêt dans le monde, en France et en Isère, découverte des applications quotidiennes du bois, présentation des métiers et des filières), en lien avec les programmes de géographie, histoire, biologie, mathématiques, technologie.

**Séquence 2 :** visites en forêt et en entreprise (2 demi-journées) :

- Sortie en forêt : découvrir l'éco-

système forestier, ses multiples fonctions et le rôle du gestionnaire forestier dans la conduite d'une forêt et la production de bois.

- Sortie en entreprises : plusieurs possibilités : chantier de récolte de bois, scierie, atelier de charpente ou de menuiserie, chantier bois construction... Découverte des différentes facettes d'une entreprise et les différents métiers qui s'y côtoient. Lien entre les connaissances fondamentales acquises en collège et leur application dans l'entreprise.

Pour les collèges ou gymnases construits en bois ; **séquence 3 optionnelle** (1 à 2 h) : visite du collège avec son architecte et analyse de l'usage du bois dans la construction du bâtiment.

**L'action est ouverte à 12 classes, de préférence dans des collèges différents.**

### ACCOMPAGNEMENTS

Coordination réalisée par Fibois Isère, association de la filière bois. Mise à disposition d'animateurs de l'Office national des forêts (ONF). Possibilité d'1 h d'accompagnement pour la préparation de la restitution.

### OUTILS MIS À DISPOSITION

Pour préparer l'activité ②, des ressources sont prêtées : film sur la filière bois iséroise...

Activité ①

## JE DÉCOUVRE LA GESTION FORESTIÈRE EN DÉTAIL

### ATTENDUS

L'activité se déroule sur une journée entière en forêt : comprendre comment les forêts sont gérées et aménagées durablement, identifier les différents acteurs et métiers issus de la gestion forestière.

Par équipe, les élèves sont amenés à simuler le travail du forestier en utilisant ses outils quotidiens.

Par de multiples activités ludiques les élèves vont : analyser le milieu naturel, collecter des données, expérimenter et approfondir des méthodes, mesurer et calculer les composantes d'une forêt, identifier des problématiques et s'exprimer pour éveiller le comportement d'éco-citoyen (mise en application du programme de mathématiques et de SVT en pleine nature et exposé à des cas concrets).

**Attention : cette activité n'est pas adaptée aux élèves en classe SEGPA.**

### ACCOMPAGNEMENTS

Mise à disposition d'animateurs de l'Office national des forêts (ONF).

### OUTILS MIS À DISPOSITION

En amont des sorties, sont fournies deux bandes-dessinées : « Le trésor de Valentin » et « L'incroyable journée de Léa ».

De plus, un carnet d'activités sera donné par l'ONF à chaque élève qui le complète au fur et à mesure de la journée.

Activité ③

## JE COMPRENDS LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LA FORÊT

### ATTENDUS

**Séquence 1 :** Une demi-journée en forêt (ou en classe) pour comprendre le fonctionnement biologique d'un arbre et ses « supers pouvoirs » par des approches scientifiques, créatives, participatives et ludiques. Découverte des services rendus à l'homme par l'écosystème forestier, de sa vulnérabilité face aux effets du changement climatique et proposition d'actions à mener pour pérenniser les bienfaits des forêts dans un contexte climatique évolutif (lien avec les programmes de SVT, géographie, technologie).

**Séquence 2 optionnelle (1 à 2 h) :** selon les possibilités locales, visites en forêt sur une zone reboisée ou participation à une action citoyenne de plantation de jeunes arbres.

**Attention : cette activité n'est pas adaptée aux élèves en classe SEGPA.**

### ACCOMPAGNEMENTS

Mise à disposition d'animateurs de l'Office national des forêts (ONF).

### OUTILS MIS À DISPOSITION

Des ressources bibliographiques peuvent être mises à disposition par l'ONF sur demande.

Les activités ① et ③ sont ouvertes à 8 classes en tout, de préférence dans des collèges différents **et ne sont pas adaptées aux élèves en classe SEGPA.**



©Département Isère, A. Breysse



©Département Isère, Thibault Lefebvre

## CONNAISSANCE DES ACTEURS DE MON TERRITOIRE

ÉLÈVES CONCERNÉS  
6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>

Contact :  
isabelle.berruyer@caue-isere.org



### PARTICIPATION FINANCIÈRE

Participation portée par le CAUE de l'Isère.  
Un budget Isère Collégiens pourra être versé au collège pour le déplacement sur un lieu de visite ou pour des fournitures de matériel.

**Exemple de projets menés :** de la matière aux matériaux de construction ; histoire(s) de chantier ; carnet de voyage au collège ; l'abri à travers les âges ; le béton, une matière plastique...

Le projet se déclinera en **6 demi-journées ou 3 journées d'architecture** au sein du collège.

**Il est obligatoire d'inscrire, sur le formulaire « Ressources » de l'application PI2Cv3, votre demande avec les coordonnées d'un référent (courriel et/ou téléphone).**

## Activité ② J'EXPLORE L'ARCHITECTURE DE MON COLLÈGE : ARCHITECTES EN RÉSIDENCE

### ATTENDUS

**1 collège par an**

Résidence d'un duo d'architectes au sein du collège.

La résidence est l'occasion d'une expérience unique permettant aux élèves de développer leurs connaissances techniques et artistiques, de s'initier aux métiers de l'architecture, d'aborder les étapes d'un projet de l'idée à la réalisation. Les architectes auront en charge

d'organiser en co-construction avec l'équipe éducative le contenu des actions, les ateliers de pratique et les temps forts collectifs pour faire écho à l'ensemble de l'établissement.

La résidence se déroulera **sur une dizaine de journées d'architecture** avec différents niveaux de participation et d'implication.

Pour candidater, votre collège doit :

- Avoir déjà mené une 1<sup>ère</sup> année de découverte à l'architecture (Entrez en matière(s)) ;
- Prévoir un lieu dans le collège dédié à la résidence (pour produire et exposer) ;
- Prévoir l'accueil et la restauration de l'équipe au sein de l'établissement.

### ACCOMPAGNEMENT

Le CAUE 38 (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Isère) apporte son expertise dans le montage de votre projet : une équipe pluridisciplinaire et un espace pédagogie pour aborder l'architecture, le patrimoine bâti et naturel, l'urbanisme, le paysage.

L'éducation à l'architecture et à l'urbanisme concourt à la mise en œuvre du parcours EAC, du parcours Citoyen et du parcours Avenir.



# MA LECTURE DU TERRITOIRE À TRAVERS SON ARCHITECTURE

## Activité ① JE M'APPROPRIE L'ARCHITECTURE ET L'URBANISME DE MON TERRITOIRE - ENTREZ EN MATIÈRE(S)

### ATTENDUS

**3 collèges par an**

Activités pluridisciplinaires de sensibilisation à l'architecture. Le collège et son environnement de proximité seront les lieux d'observation, de rencontre, d'expérimentation et de pratique des élèves pour éduquer leur regard à leur cadre de vie. Le projet s'adaptera aux spécificités du territoire.

Les classes bénéficieront d'interventions d'architectes sous la forme d'ateliers de pratique, de connaissances et de références dans le cadre du parcours EAC.

# RÉSERVATION D'OUTILS ÉDUCATIFS ET D'EXPOSITIONS

Le Département de l'Isère met gratuitement à disposition des collèges, sur réservation, un large choix d'expositions dont les plus récentes intègrent les nouvelles technologies (multimédia interactif, contenus enrichis) afin de rendre l'expérience plus immersive et ludique. Des ressources documentaires accompagnent également certaines expositions (livres, DVDs, accessoires).

### EXPOSITIONS ET OUTILS DISPONIBLES

Vous trouverez dans la rubrique animation du site de la Médiathèque départementale de l'Isère la liste des expositions :

<https://mediatheque-departementale.isere.fr>

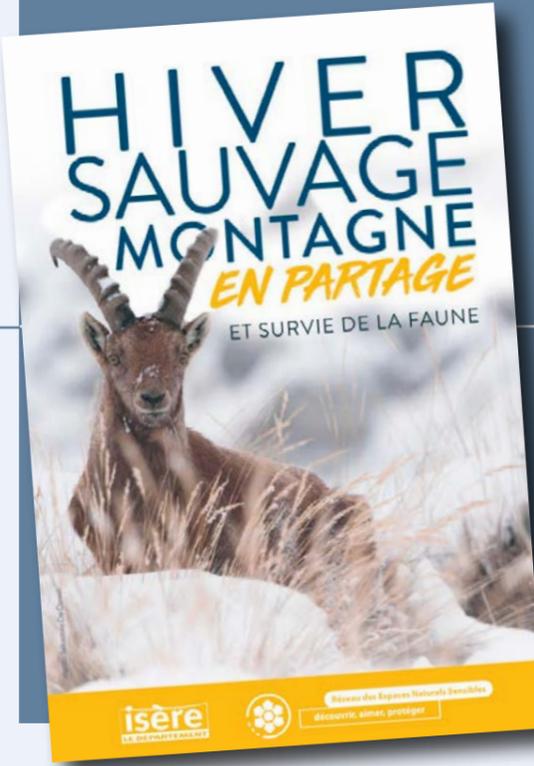
Dans cette liste, vous trouverez, à travers différentes thématiques, les ressources, des informations pratiques, ainsi que les sites internet à consulter.

### CONDITIONS DE PRÊT

- 5 prêts maximum par établissement et par année scolaire.
- Durée : 21 jours.



Un jeu créé par des jeunes pour des jeunes afin d'aborder de manière ludique le sujet de l'entretien !



### DÉMARCHE

Les réservations se font sur le site internet de la Médiathèque départementale de l'Isère :

<https://mediatheque-departementale.isere.fr/Default/expositions.aspx>

Pour obtenir identifiant et mot de passe envoyer un message à [mediath@isere.fr](mailto:mediath@isere.fr), le service peut-être joint au 04 76 63 30 70.



© CD38



# CONTACTS MAISONS DU DÉPARTEMENT

Pour plus de renseignements sur Isère collégiens, contactez la Maison du Département la plus proche de votre établissement scolaire. Si vous ne connaissez pas la Maison du Département dont vous dépendez, rendez-vous sur : [www.isere.fr](http://www.isere.fr)

TERRITOIRE	COORDONNÉES TERRITOIRE	RÉFÉRENTS DE PROXIMITÉ
<b>AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE</b>	Département de l'Isère Maison du Département 32 rue de New-York 38 000 Grenoble <b>Tél. 04 57 38 44 00</b>	<b>Chef de service Éducation :</b> Véronique Nowak <b>Chargés de développement culturel :</b> Jérôme Deschamps, Jérôme Planchenault, Nelly Pinier <b>Référent jeunesse :</b> Magali Rouzier <b>Gestionnaire Espace naturel sensible :</b> Corinne Ribault
<b>BIÈVRE</b>	Département de l'Isère Maison du Département Rue de la Guillotière 38 270 Beurepaire <b>Tél. 04 37 02 24 80</b>	<b>Chef de service Éducation :</b> Estelle Faure <b>Chargé de développement culturel :</b> Camille Simon <b>Référent jeunesse :</b> Maude Agniel <b>Gestionnaire Espace naturel sensible :</b> Serge Beaumont
<b>GRÉSIVAUDAN</b>	Département de l'Isère Maison du Département 53 Route de Barraux 38 530 Barraux <b>Tél. 04 56 58 16 00</b>	<b>Chef de service Éducation :</b> Allan Pinelle <b>Chargé de développement culturel :</b> Nelly Pinier <b>Référent jeunesse :</b> Sébastien Jely <b>Gestionnaires Espace naturel sensible :</b> Frédéric Dalvai, Guillaume Courtois
<b>HAUT RHÔNE DAUPHINOIS</b>	Département de l'Isère Maison du Département 45 impasse de l'ancienne gare 38 460 Crémieu <b>Tél. 04 74 18 65 60</b>	<b>Chef de service Éducation :</b> Romuald Maignot <b>Chargée de développement culturel :</b> Camille Simon <b>Référent jeunesse :</b> Olivier Liberelle <b>Gestionnaires Espace naturel sensible :</b> Benjamin Balme, Joanny Piolat
<b>ISÈRE RHODANIENNE</b>	Département de l'Isère Maison du Département 3 quai Frédéric Mistral 38 200 Vienne <b>Tél. 04 74 87 93 00</b>	<b>Chef de service Éducation :</b> Alexandre Cassar <b>Chargé de développement culturel :</b> Sabine Gely <b>Référent jeunesse :</b> Hélène Chappuis <b>Gestionnaire Espace naturel sensible :</b> Florian Kherbouche
<b>MATHEYSINE</b>	Département de l'Isère Maison du Département 2 rue du pont de la Maladière 38 350 La Mure <b>Tél. 04 57 48 11 11</b>	<b>Chef de service Éducation :</b> Lionel Laye <b>Chargé de développement culturel :</b> Françoise Paris <b>Référent jeunesse :</b> Sarah Giraud <b>Gestionnaires Espace naturel sensible :</b> Amandine Lemerrier, Emilien Maulave
<b>OISANS</b>	Département de l'Isère Maison du Département 200 avenue de la gare 38 520 Bourg-d'Oisans <b>Tél. 04 76 80 03 48</b>	<b>Chef de service Éducation :</b> Angélique Spataro <b>Chargé de développement culturel :</b> Jérôme Planchenault <b>Référent jeunesse :</b> Garnier Lolita <b>Gestionnaire Espace naturel sensible :</b> Emilien Maulave

TERRITOIRE	COORDONNÉES TERRITOIRE	RÉFÉRENTS DE PROXIMITÉ
<b>PORTES DES ALPES</b>	Département de l'Isère Maison du Département 18 Avenue Frédéric Dard 38 300 Bourgoin-Jallieu <b>Tél. 04 26 73 05 00</b>	<b>Chef de service Éducation :</b> Nicolas Novel-Cattin <b>Chargé de développement culturel :</b> Camille Simon <b>Gestionnaires Espace naturel sensible :</b> Serge Beaumont, Thierry Porte
<b>SUD GRÉSIVAUDAN</b>	Département de l'Isère Maison du Département Avenue Jules David BP 59 - 38 160 Saint-Marcellin <b>Tél. 04 76 36 38 38</b>	<b>Chef de service Éducation :</b> Christophe Jacquin-Bertholet <b>Chargé de développement culturel :</b> Camille Simon <b>Référent jeunesse :</b> Amélie Muller <b>Gestionnaire Espace naturel sensible :</b> Arnaud Tositti
<b>TRIÈVES</b>	Département de l'Isère Maison du Département 435 rue Docteur Senebier 38 710 Mens <b>Tél. 04 80 34 85 00</b>	<b>Chef de service Éducation :</b> Magalie Ailloud-Perroud <b>Chargé de développement culturel :</b> Françoise Paris <b>Référent jeunesse :</b> Simone Pascale <b>Gestionnaire Espace naturel sensible :</b> Amandine Lemerrier
<b>VALS DU DAUPHINÉ</b>	Département de l'Isère Maison du Département 2 rue de l'Oiselet 38 110 La Tour-du-Pin <b>Tél. 04 74 97 96 98</b>	<b>Chef de service Éducation :</b> Candy Dubordeaux <b>Chargé de développement culturel :</b> Camille Simon <b>Référents jeunesse :</b> Patrick Wormser, Abdelmjid Ben Haddouch <b>Gestionnaires Espace naturel sensible :</b> Serge Beaumont, Thierry Porte
<b>VERCORS</b>	Département de l'Isère Maison du Département 150 impasse Meillarot 38 250 Villard-de-Lans <b>Tél. 04 57 38 49 00</b>	<b>Chef de service Éducation :</b> Isabelle Hellec <b>Chargé de développement culturel :</b> Jérôme Deschamps <b>Référent jeunesse :</b> Pascale Jallès <b>Gestionnaire Espace naturel sensible :</b> Corinne Ribault
<b>VOIRONNAIS CHARTREUSE</b>	Département de l'Isère Maison du Département 33 avenue François Mitterrand 38 500 Voiron <b>Tél. 04 57 56 11 30</b>	<b>Chef de service Éducation :</b> Yves Reverdy <b>Chargé de développement culturel :</b> Pascale Chaumet <b>Référent jeunesse :</b> Guillaume Reymond <b>Gestionnaires Espace naturel sensible :</b> Marie Thiberville, Thomas Linossier

SPORT ET CULTURE



VIVRE ENSEMBLE ET CITOYENNETÉ



SANTÉ ET MÉDIAS



isere.fr



COLLÈGES PUBLICS ISÉROIS



DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE  
HÔTEL DU DÉPARTEMENT

7 rue Fantin Latour  
CS 41 096  
38022 Grenoble cedex 1  
04 76 00 38 38

DÉCOUVERTE DES MÉTIERS

